

# DOSSIER 20 DE PRESSE 23



**Quelles perspectives pour  
l'industrie papetière en 2023**  
dans un environnement économique  
où la « polycrise » devient la norme ?

14 mars 2023

# Sommaire

---

**03** Présentation de COPACEL

**06** **Partie I**

.....  
Une activité papetière satisfaisante sur l'année, en dépit du contexte de polycrise

**12** **Partie II**

.....  
L'inflation n'a eu que peu d'impacts sur la consommation des papiers et cartons

**19** **Partie III**

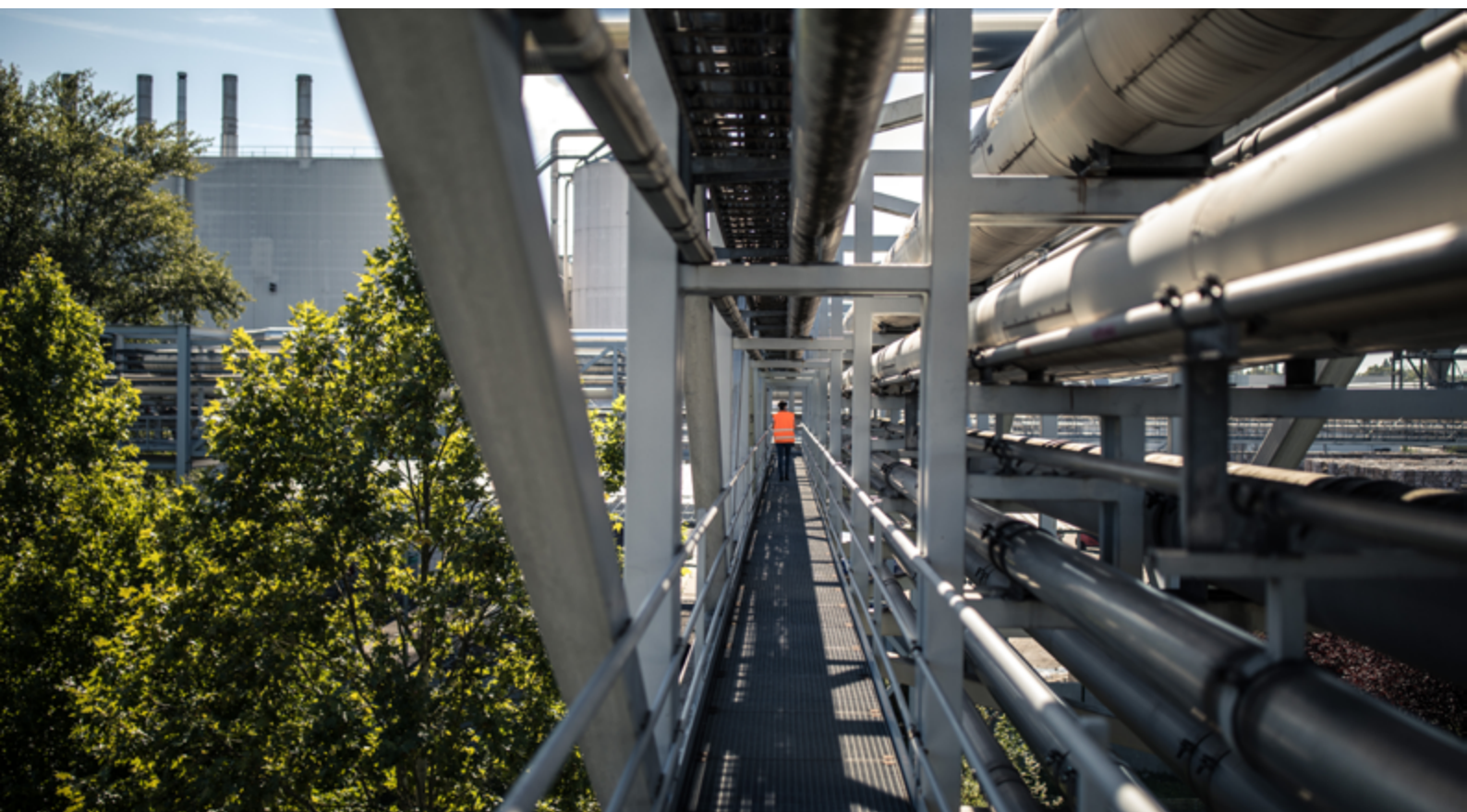
.....  
La hausse vertigineuse des prix de l'énergie a fortement impacté les coûts de production des entreprises papetières

**24** **Partie IV**

.....  
Les tensions sur les matières premières n'ont pas conduit à des arrêts de production, mais ont pesé sur les coûts de revient

**32** **Partie V**

.....  
Quelles perspectives pour 2023 ?





L'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL) est le syndicat professionnel représentant les entreprises françaises productrices de pâtes, papiers et cartons.

## Nos missions

- Représenter l'industrie papetière vis-à-vis des tiers (pouvoirs publics, parlementaires...) et des autres organisations professionnelles (MEDEF...), ceci afin de permettre l'amélioration de sa compétitivité et le développement de ses marchés.
- Accompagner les entreprises papetières en leur apportant différentes formes de services (statistiques, veille réglementaire, diffusion d'informations...).
- Contribuer à l'amélioration du dialogue social, de la sécurité des salariés et de la formation.
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les entreprises papetières, notamment dans le domaine de l'environnement et de l'efficacité énergétique.



70

Entreprises



81

Usines



119

Machines  
à papier



10 459

Salariés



7,2

Md€

de chiffre d'affaires dans  
l'industrie des papiers et cartons



0,8

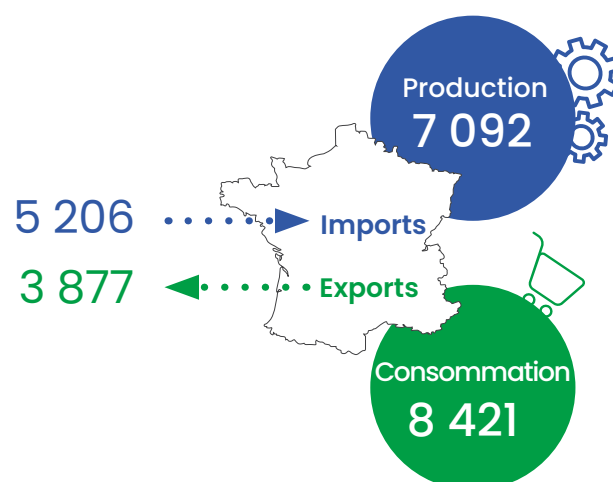
Md€

valeur de la production de  
l'industrie des pâtes à papier  
(marchandes et intégrées)

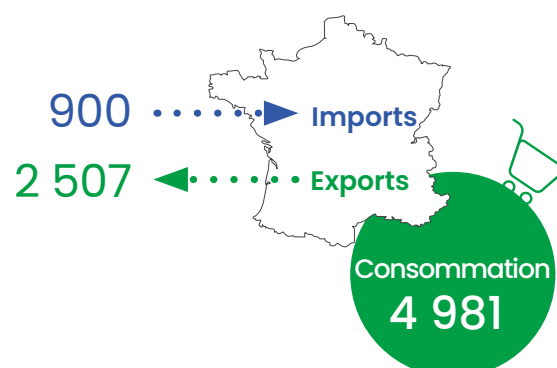
# Chiffres clés

(en milliers de tonnes)

## Papiers et cartons



## Papiers et cartons à recycler



## Pâtes à papier



# INTRODUCTION

Le contexte économique de 2022 est illustratif de ce qu'il est convenu d'appeler une polycrise, c'est-à-dire un ensemble complexe de plusieurs crises entremêlées et interdépendantes.

Les économies des pays développés, dont celles de la France, ont été en effet confrontées à :

- Un regain de l'inflation des prix des biens et services, combiné à une hausse des taux de crédit ;
- Une hausse spectaculaire des prix de l'énergie (pétrole, gaz, électricité) ;
- Des tensions plus ou moins vives sur les matières premières, accompagnées, dans de nombreux cas, d'une hausse de leurs cours.

Ces 3 crises (auxquelles pourrait s'ajouter une tension forte sur le marché de l'emploi pour de nombreux métiers) constituent la grille d'analyse de l'année 2022.

Après une première partie, qui mettra en évidence que l'activité papetière est demeurée bonne en 2022 en volume, mais surtout en valeur, le présent document s'attachera à analyser :

- La manière dont les différentes familles de produits ont au total « résisté » à un contexte macroéconomique inflationniste ;
- L'impact des prix de l'énergie sur la production papetière ;
- Les conséquences des tensions sur les approvisionnements en matières premières.

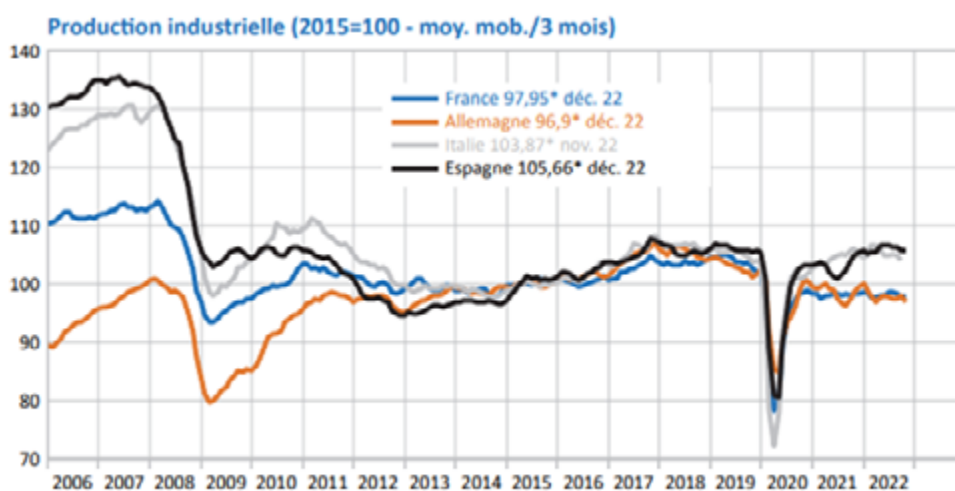
# 1

## Une activité papetière satisfaisante sur l'année, en dépit du contexte de polycrise

### 1.1. En dépit d'une croissance du PIB, l'activité industrielle n'a pas augmenté en 2022

En dépit d'une décélération sur la seconde partie de l'année, la bonne dynamique du premier semestre a permis au PIB français d'augmenter de 2,6 % par rapport à 2021.

La production industrielle française, pour sa part, est restée quasiment stable en 2022 par rapport à 2021 (voir figure 1) et son niveau demeure inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. En effet, alors que l'indice de la production industrielle était de 104 en 2019 (la valeur de 100 correspondant à la moyenne 2015), il s'est établi à 98,3 en 2022.



Sources : Insee, Eurostat, Federal Reserve Board, Instituto Nacional de Estadística

Source : REXECODE

Fig.1

Evolution de la production industrielle

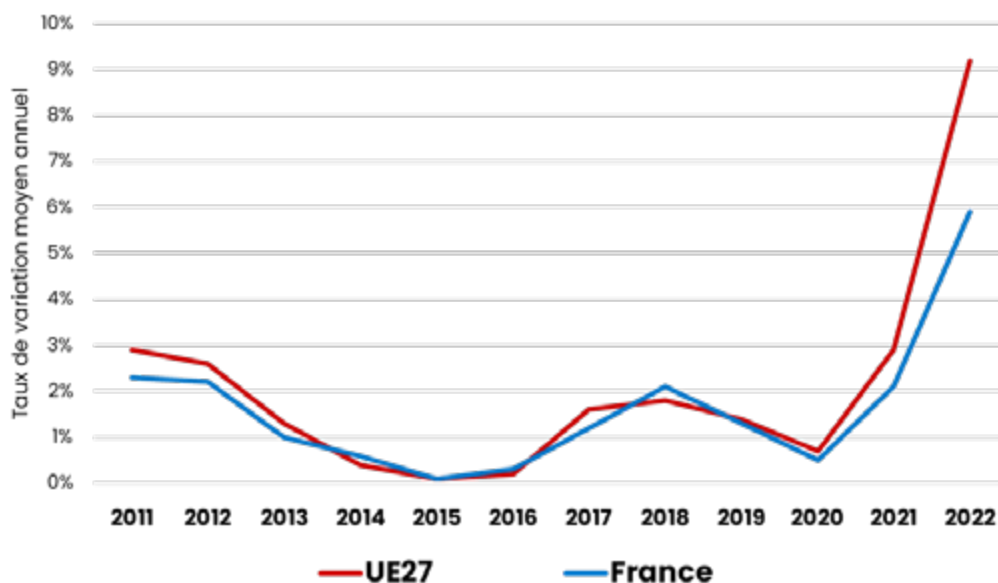
Si pendant la première partie de l'année, l'activité industrielle a été bridée par des difficultés d'approvisionnement, à partir de l'été, c'est le coût de l'énergie et la flambée de l'inflation qui ont pénalisé les industriels français et européens. A ces causes s'ajoute un stock important de postes non pourvus, de sorte que, depuis trois ans maintenant, l'économie européenne est une économie sous contrainte d'offre.

Le taux d'inflation (voir figure 2) a poursuivi son accélération en 2022 et, selon la plupart des instituts de conjoncture, a atteint un maximum au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022. Malgré un timide début de décroissance, le taux d'inflation annuel atteignait, en janvier 2023, 8,5 % dans la zone Euro et 7 % en France. Dans d'autres pays de l'OCDE, comme les Etats-Unis, ce taux se repliait à 6,4 %.

Fig.2

### Évolution du taux d'inflation en France et en Europe

Source : EUROSTAT



## 1.2. Stabilité de la consommation apparente des papiers et cartons, recul de la production en volume, mais hausse en valeur

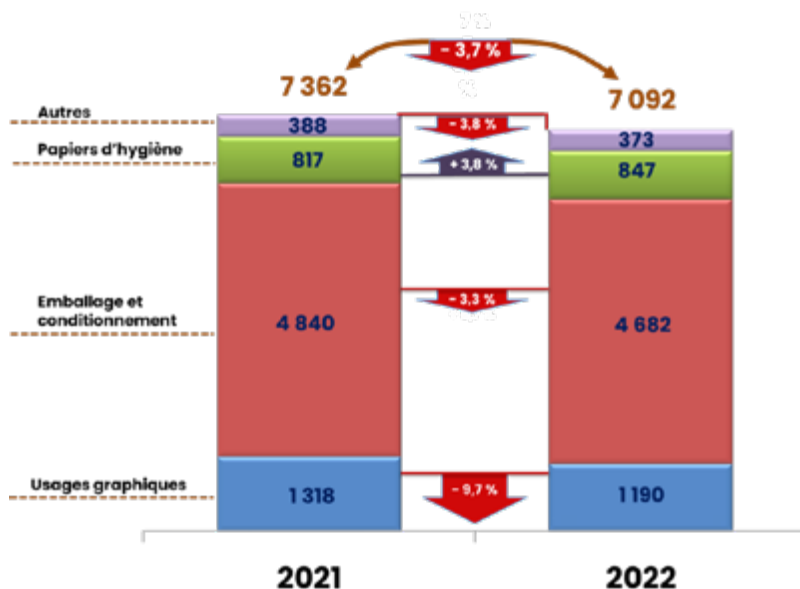
Dans ce contexte, la consommation apparente en France des papiers et cartons reste stable par rapport à 2021 (-0,2 % sur l'année 2022).

En dépit de cette stabilité de la consommation, le volume des papiers et cartons produit en 2022 est en recul par rapport à 2021 (-3,7 %) et s'est élevé à 7,1 Mt. Cette diminution du volume est la résultante de plusieurs facteurs. L'arrêt de deux machines à papier, qui ont été immobilisées pour que puissent être apportées les modifications techniques leur permettant de fabriquer de nouveaux produits (conversion de papiers graphiques vers du Papier Pour Ondulé) est une première explication. Divers incidents techniques ou sinistres (dont un incendie qui a mis à l'arrêt une usine durant les 3/4 de l'année) ainsi que des difficultés d'approvisionnement en bois ou produits chimiques expliquent également cette baisse. Les restrictions de production liées à la faiblesse du débit de plusieurs cours d'eau (qui ont concerné trois entreprises durant quelques semaines) ont contribué de manière marginale à cette baisse. Enfin, durant le second semestre, le recul des commandes, combiné dans certains cas à des prix élevés de l'énergie, ont eu pour conséquence des arrêts ou ralentissements pour raison économique.

Toutefois, en valeur, le chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur (papier, carton et pâte marchande) s'est apprécié de 31 %, pour atteindre 7,7 milliards d'euros, ceci en raison de la hausse du prix de vente de toutes les familles de papiers et cartons.

Fig. 3

Production des papiers et cartons en kt (France)



Source : COPACEL

Cette baisse de la production en 2022 est liée à celle des papiers graphiques (-9,7 %) et des papiers et cartons d'emballage (-3,3 %). Elle est pour partie consécutive à des arrêts de machines nécessaires à leur conversion (ces opérations ont été effectuées sur deux sites de forte capacité).

S'agissant des papiers et cartons d'emballage, la production en 2022 est, certes, inférieure à celle de 2021, mais cependant supérieure de plus de 5 % à celle de 2019, illustrant ainsi la bonne dynamique des marchés de ces produits.

En revanche, pour les papiers graphiques, la diminution des capacités de production a conduit à ce que le tonnage mis sur le marché par les papeteries françaises en 2022 soit inférieur de près de 10 % à celui de 2021, et de 27 % à celui de 2019.

Après un léger recul en 2021, le secteur des papiers d'hygiène a vu sa production augmenter en 2022 (+3,8 %), sous l'effet d'une demande solide.

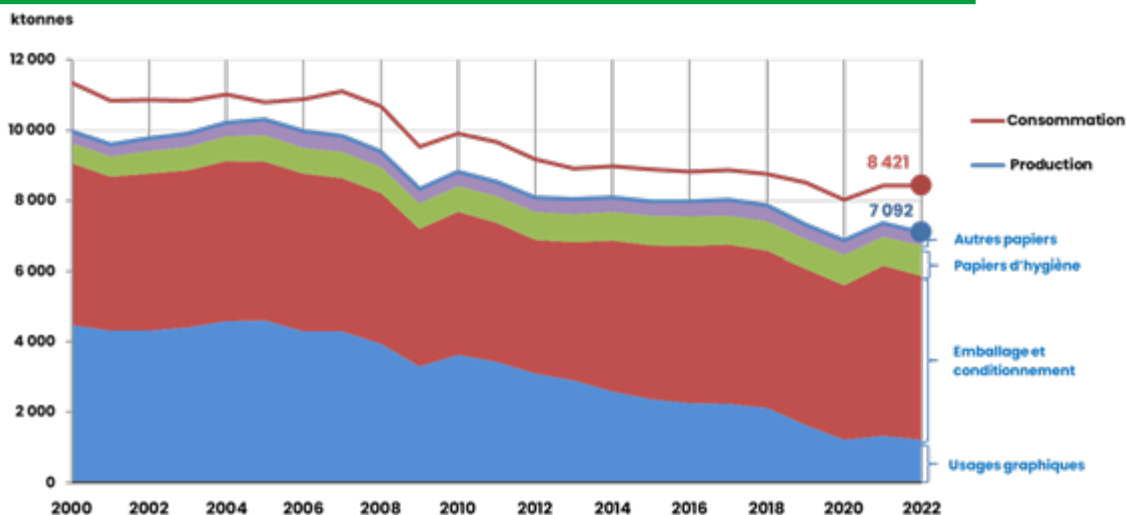
En ce qui concerne la pâte à papier (marchande et intégrée), le volume produit en 2022 est inférieur à celui de 2021 (-3,6 %, soit 1,56 Mt), en raison de problèmes techniques et de ralentissements de certains sites liés à des difficultés d'approvisionnement en bois et en produits chimiques.

Sur le moyen terme, cette évolution conduit à une modification de la part relative des différentes familles de produits, comme cela apparaît sur les figures ci-dessous.

Fig. 4

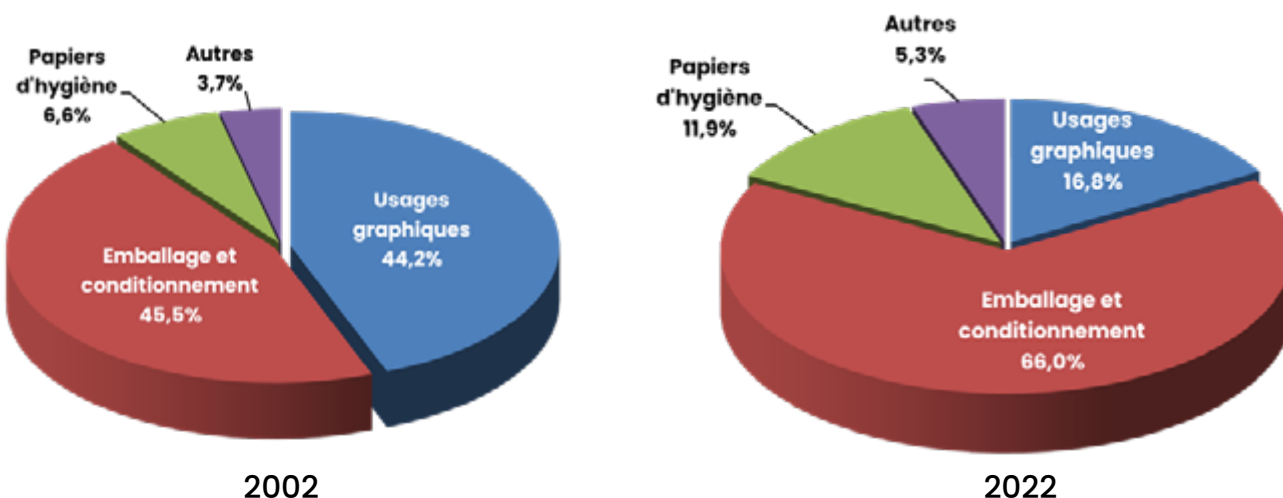
Évolution de la production et de la consommation des papiers et cartons en France

Source : COPACEL





Une comparaison des années 2002 et 2022 (voir figure 5) met ainsi en évidence que la part des papiers graphiques, dans le total de la production des papiers et cartons, est passée de 44 % à moins de 17 %. Sur la même période, la part des papiers d'emballage a crû fortement, passant de presque 46 % à 66 %.



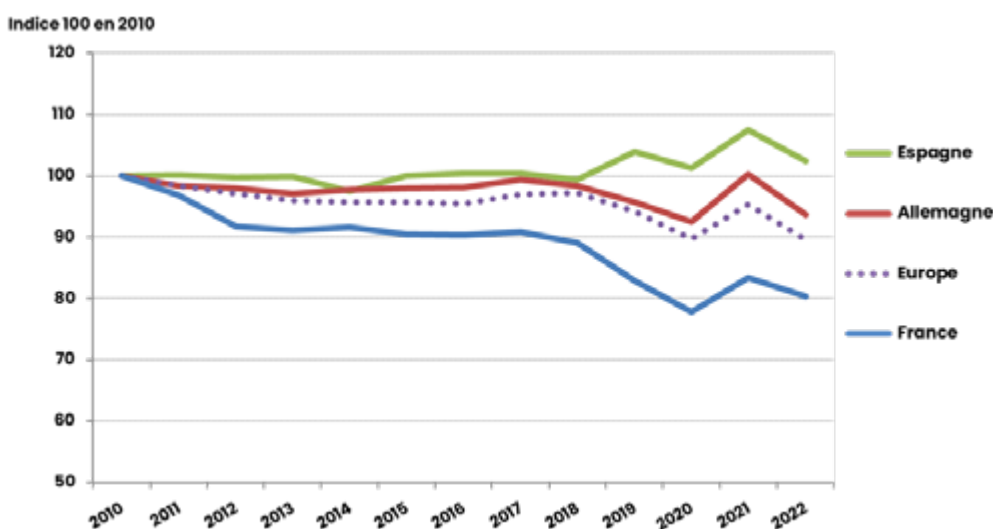
Source : COPACEL

### Production de papiers et cartons par sortes (France)

Fig. 5

Il est intéressant de souligner que la production, en volume, a moins baissé en France qu'en Europe (le recul en 2022 par rapport à 2021, a été de -5,9 % pour la moyenne européenne et de -4,8 % et -6,5 % pour des pays comme l'Espagne et l'Allemagne).

En dépit du recul moins marqué que la moyenne européenne en 2022, sur une période de 12 ans, la baisse de production de l'industrie papetière française est sensible par rapport à d'autres pays européens. Ainsi, en comparaison de 2010 (indice 100), l'indice de production de 2022 est de 80 pour la France, alors qu'il est de 94 pour l'Allemagne et de 102 pour l'Espagne.



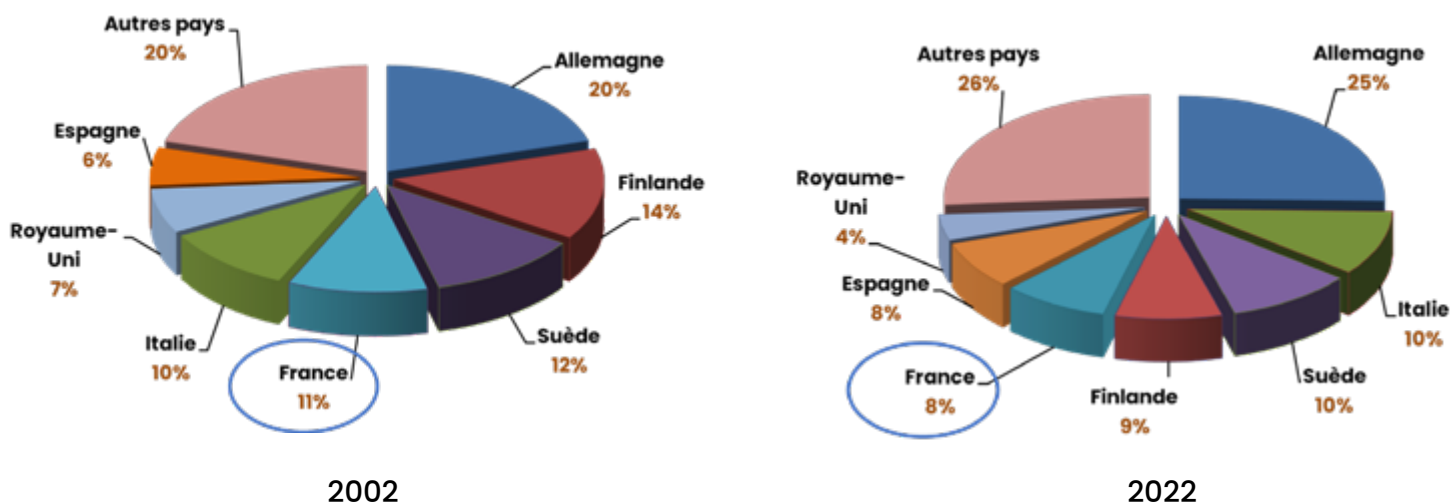
Sources : CEPI, COPACEL

Fig.6

### Évolution de la production de papiers et cartons



Comme en 2021, la France se positionne, pour ce qui est de sa production de papiers et cartons, au 5<sup>ème</sup> rang (voir figure 7), derrière l'Allemagne, l'Italie (qui passe devant la Suède), la Suède et la Finlande.



Source : CEPI

## Production de papiers et cartons en Europe

Fig. 7

### 1.3. Le déficit de la balance commerciale s'est accentué

En 2022, l'offre nationale a baissé plus rapidement que la consommation de papiers et cartons, ce qui a conduit à une hausse des importations (+2,3 % sur l'année), qui ont atteint 5,2 Mt.

La structure des importations reste très semblable à celle des années passées. L'essentiel des importations françaises de papiers et cartons provient des membres de l'UE (92 %).

Les principaux pays exportateurs vers la France sont l'Allemagne (28 %), l'Italie (10 %), l'Espagne (10 %) et la Suède (9 %).

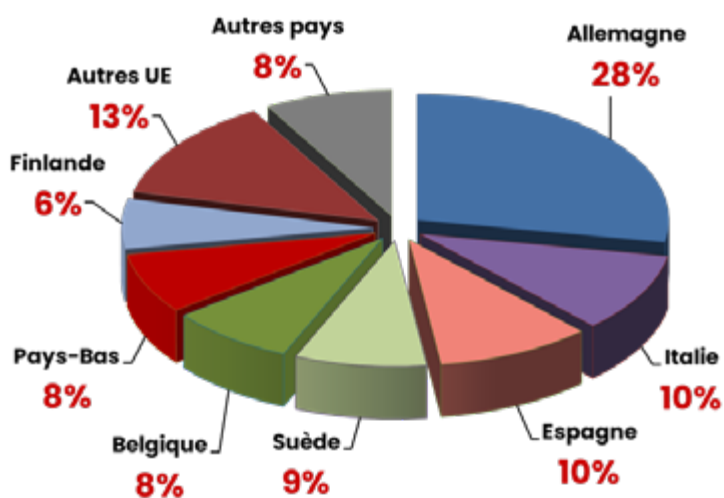


Fig.8

Répartition des importations françaises de papiers et cartons 2022

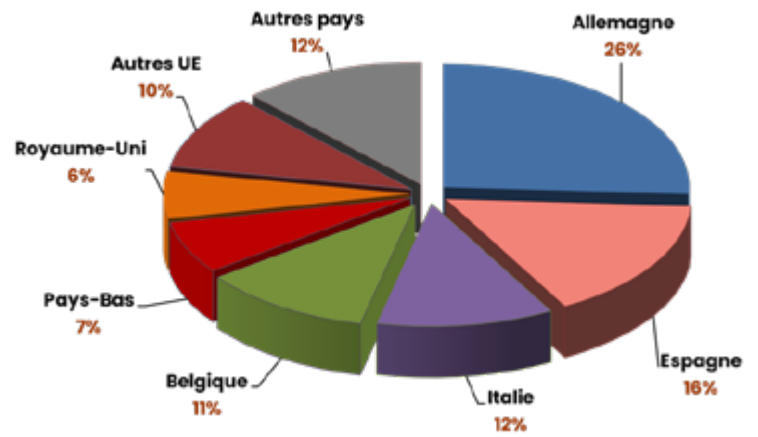
Source : Douanes France

## Répartition des exportations françaises de papiers et cartons 2022

Fig.9

Sous l'effet du recul de la production française, les exportations de la papeterie française ont baissé en 2022 (-3,4 % sur l'année). Comme les années précédentes, l'industrie papetière française reste néanmoins très largement exportatrice (55 % de la production est vendue à l'étranger).

La part de l'UE dans le total des exportations françaises de papiers et cartons atteint 81 % en 2022. L'Allemagne reste le principal partenaire (26 %), suivie par l'Espagne (16 %), l'Italie (12 %) et la Belgique (11 %).



Source : Douanes France



Sources : COPACEL, Douanes France

Fig.10

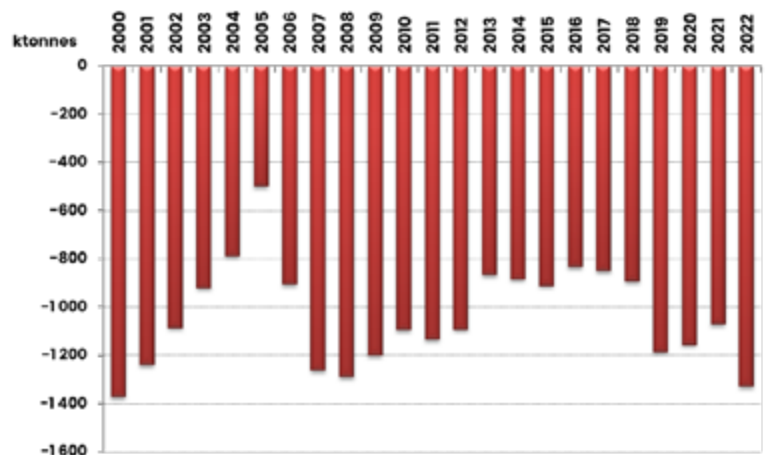
## Les échanges français de papiers et cartons

Principaux flux 2022

## Évolution de la balance commerciale des papiers et cartons

En 2022, avec un solde commercial de 1,3 Mt, la balance commerciale française demeure déficitaire et se creuse de manière marquée (+24 %) par rapport à 2021, atteignant des niveaux comparables à 2008.

Fig.11



Source : Douanes France

# 2

## L'inflation n'a eu que peu d'impacts sur la consommation des papiers et cartons

La plupart des sortes de papiers et cartons entrent dans la fabrication de biens manufacturés très dépendants de la consommation des ménages (emballages alimentaires, commerce en ligne, publicité, papiers bureautiques, papiers de cuisson...) et des entreprises (emballages de conditionnement, papiers pour étiquettes...).

Le regain d'inflation constaté en 2022 pouvait faire craindre un repli marqué de la consommation de produits papetiers (diminution du pouvoir d'achat des ménages, constitution d'épargne de précaution, baisse des investissements des entreprises...).

Le bilan de l'année 2022 met cependant en lumière que la consommation de l'essentiel des produits papetiers s'est maintenue à un niveau très soutenu durant le premier semestre, avant de commencer à fléchir, au retour des vacances d'été, puis de se contracter de manière variable selon les cas au 4<sup>ème</sup> trimestre.

Au premier semestre, le niveau élevé des demandes a ainsi conduit à des allongements parfois significatifs des délais de livraison, occasionnellement combinés à des pratiques de contingentement des commandes, ainsi qu'à une hausse continue des prix de vente, reflet des hausses des coûts de l'énergie et des matières premières ainsi que du déséquilibre entre l'offre et la demande.

Au second semestre, la hausse des stocks le long des différentes chaînes de valeur, et le ralentissement de l'activité économique, ont conduit à des baisses des commandes pour la plupart des familles de produits, tout spécialement au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre. Même si elle est demeurée à un niveau élevé, la baisse des prix du gaz et de l'électricité, combinée à ces baisses de commandes, a contribué à détendre les prix de vente des papiers et cartons.

Ce schéma général doit être nuancé selon les familles de produits, comme cela est précisé ci-après.

### 2.1. Les papiers et cartons d'emballage ont été une nouvelle fois le moteur de la production papetière en 2022



Après un premier semestre caractérisé par une demande dynamique et des délais de livraison plus longs que ceux habituellement constatés, le marché des papiers et cartons d'emballage s'est ralenti au second semestre, tout spécialement lors du 4<sup>ème</sup> trimestre.

Sur l'année, la production de papiers et cartons d'emballage affiche un recul en 2022 en France (-3,3 %), avec toutefois des différences sensibles selon les familles de produits.

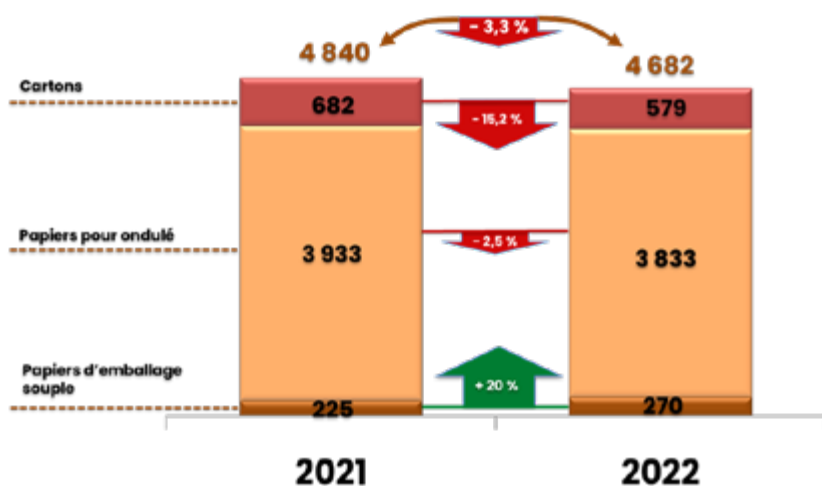
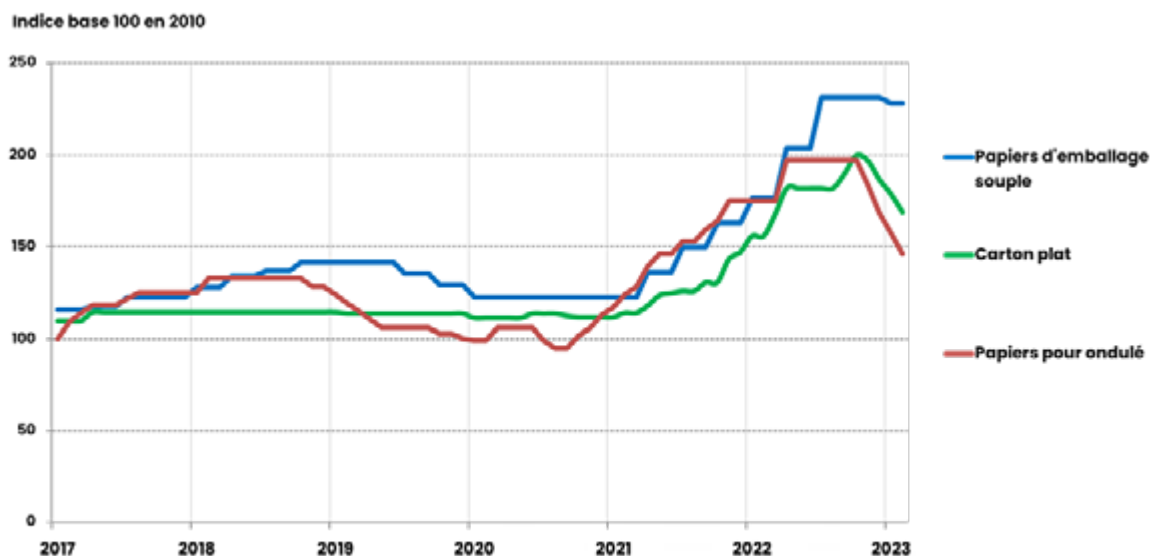


Fig.12

Évolution de la production de papiers et cartons d'emballage en France en kt (2021 et 2022)

Source : COPACEL

Ces écarts de production apparaissent également à l'examen des courbes d'évolution des indices de prix (voir figure 13).



Source : RISI

Évolution des prix des papiers et cartons d'emballage

Fig. 13

**Avant de fléchir en fin d'année, la demande des Papiers Pour Ondulés (PPO) a tiré la production des sortes d'emballage.**

Même si le premier semestre 2022 a été très satisfaisant, sur l'année, la demande de PPO en Europe de l'Ouest a reculé, en raison d'une dégradation du contexte économique, et de l'arrêt de certains sites particulièrement sensibles au coût de l'énergie.

L'analyse géographique met en lumière que la France a enregistré en 2022 un recul moins marqué de la demande de PPO que la moyenne européenne. Néanmoins, la demande française en emballage ondulé a été impactée par le ralentissement de plusieurs secteurs clients, comme par exemple l'industrie agroalimentaire (plusieurs groupes ayant mis à l'arrêt au second semestre une partie de leurs usines, ceci en raison de la hausse des coûts de l'énergie).

Dans ce contexte, la production de PPO a reculé en Europe en 2022 (-4,9 % par rapport à 2021) et dans une moindre mesure en France (-2,5 %).

La dégradation de la conjoncture au second semestre (tassement de la demande, hausse des niveaux de stocks, diminution des exportations) a inversé, à partir de novembre, le mouvement haussier des prix observé depuis la mi-2021. La nécessité de répercuter la hausse des matières premières et de l'énergie, ainsi qu'une demande vigoureuse au premier semestre, ont eu pour résultat une hausse des prix en 2022, par rapport à 2021 (environ +25 % pour la canelure).

### **Les chiffres de la production de carton plat pâtissent de l'arrêt pendant plusieurs mois d'une usine, victime d'un incendie de grande ampleur.**

Le marché du carton plat est resté tendu durant une bonne moitié de l'année, avec un déséquilibre entre une demande soutenue (tirée par l'alimentaire, le luxe, la cosmétique et le secteur du médicament) et une offre contrainte (diminutions des capacités, incidents techniques, sinistres). Sur le marché des cartons plats à base de fibres recyclées, les difficultés d'approvisionnement ont conduit certains utilisateurs finaux à passer au carton plat à base de fibres vierges.

Au cours du second semestre, la demande a reflué, tandis que les stocks ont commencé à s'accroître tout le long des chaînes d'approvisionnement.

Dans ce contexte, et affectée par l'incendie ayant contraint une unité de production de carton plat à s'arrêter durant 9 mois, la production française a fortement baissé en 2022 (-15,2 %).

L'évolution des prix de vente a traduit cette contraction progressive de la demande. En dépit des coûts des facteurs de production qui sont demeurés à des niveaux élevés, les prix se sont stabilisés en cours d'année, avant de baisser à compter d'octobre 2022. Sur l'année, la variation du prix s'élève à 45 % en moyenne.



### **Une situation persistante d'inéquation entre l'offre et la demande sur le marché des emballages souples.**

Le marché français et européen des papiers pour emballage souple a été très tendu pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2022. Les restrictions d'importations de bobines provenant de Russie et les grèves en Finlande ont exacerbé cette tension, qui s'est maintenue pendant une bonne partie de l'année. En fin d'année, le marché s'est peu à peu rééquilibré, conduisant à une réduction des délais de livraisons ainsi qu'à une reconstitution des stocks.

Le niveau élevé de la demande en papier pour emballage souple sur une large partie de l'année s'explique par la bonne tenue de plusieurs marchés. Ainsi, les marchés liés à l'alimentaire ont été bien orientés et, sur le segment des sacs de petite contenance, la demande a été renforcée par le développement de différents modes de consommation : vente à emporter et sandwicherie, livraisons à domicile, vrac, commerce « bio ». Le drive a également poursuivi sa progression, sous l'effet du changement des habitudes de consommation après la crise de la COVID 19. La tendance du passage du plastique au papier s'est accélérée et les industriels repensent leurs emballages afin de répondre aux attentes des consommateurs et respecter les nouvelles obligations légales.

Dans ce contexte, et soutenue par le démarrage d'une nouvelle machine mi-2021, la production française de papiers pour emballage souple a fortement progressé en 2022 (+20 %).

L'inflation élevée et les prix de l'énergie, combinés à une faible disponibilité et à une forte demande,

ont entraîné des hausses significatives des prix des papiers pour emballages souples tout le long de l'année 2022 (+45 % en moyenne). A la différence des autres qualités de papiers et cartons, les sanctions supprimant tous les volumes russes d'Europe occidentale ont eu pour effet de restreindre l'érosion des prix.

### **Perspectives pour 2023**

Outre les éléments communs à toutes les sortes de papiers et cartons (vitesse de résorption des stocks clients, amplitude de la concurrence chinoise pour certains produits...), deux déterminants principaux pèseront sur l'équilibre de l'offre et de la demande en 2023.

Le premier déterminant est l'impact des nouvelles capacités qui arriveront sur le marché européen en 2023. Ce point concerne, en Europe, essentiellement les papiers pour ondulé recyclés (Norske Skog en Autriche et en France, VPK en France, Schumacher Packaging en Pologne, pour ne citer que les principaux). L'Europe n'est toutefois pas le seul continent à disposer d'une grande quantité de capacité supplémentaire qui sera mise en service dans les mois à venir. Quelques deux millions de tonnes de capacité supplémentaire de papiers pour ondulé provenant de cinq projets devraient en effet arriver sur le marché nord-américain de janvier à septembre 2023.

Le deuxième déterminant est la poursuite de la mise en œuvre de la réglementation visant l'interdiction des plastiques à usage unique. Ces réglementations devraient amplifier la demande et accélérer le passage du plastique vers le papier. Plusieurs transformateurs européens ont ainsi annoncé l'installation de nouvelles capacités dans les années à venir, ce qui se traduira par une hausse de la demande des papiers pour emballage souple et de carton plat. La législation conduira également à la baisse de la consommation de papiers et cartons dans les différentes enseignes de la restauration rapide. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour les restaurants de plus de 20 couverts, la consommation en salle n'est plus possible avec de la vaisselle jetable.

## **2.2. Le marché des papiers graphiques est demeuré très tendu**

### **Des marchés sous fortes tensions une large part de l'année.**

Les tensions constatées sur le marché des papiers graphiques en 2021 n'ont fait que s'amplifier début 2022. Même si elle demeure structurellement en baisse, la demande, à l'échelle européenne, ne s'est que peu érodée. L'offre, en revanche, a été fortement contrainte, en raison de la fermeture ou de la conversion de plusieurs sites, de la grève des usines finlandaises du groupe UPM durant 4 mois, de contraintes logistiques fortes (retards des livraisons dus à la faible disponibilité des navires), et de l'arrêt des importations de produits papetiers provenant de Russie.

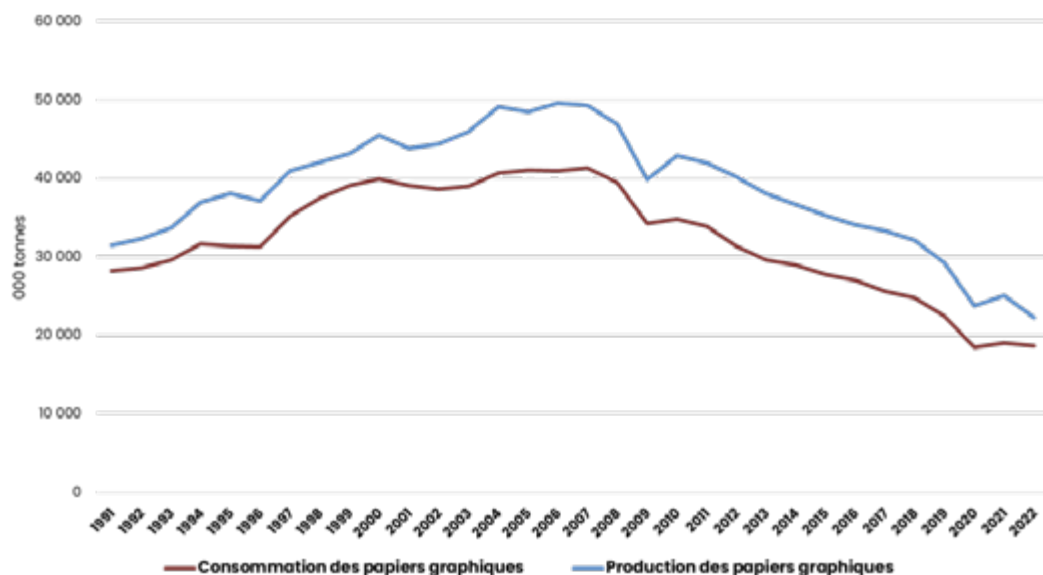
Cette réduction de l'offre a eu comme résultat un marché des papiers graphiques extrêmement tendu durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022, ce qui s'est manifesté par des allongements des délais de livraison, voir la mise en place de pratiques de contingentements.



Fig. 14

## Évolution de la consommation et de la production de papiers graphiques en Europe

\* Consommation de 2022 estimée par CEPI



Source : CEPI

A partir de septembre, un léger relâchement de la tension sur les marchés des papiers graphiques se fait sentir, et les fondamentaux des marchés commencent à changer. Du côté de l'offre, la baisse des coûts des containers facilite la hausse des importations. La demande des papiers graphiques, quant à elle, ralentit sur la fin 2022. Cet affaiblissement de la demande est la résultante de plusieurs facteurs : meilleure disponibilité des papiers graphiques (qui ne rend plus nécessaire la constitution par les secteurs clients de stocks de précaution), enclenchement de pratiques de déstockage, effet du ralentissement de l'activité économique.

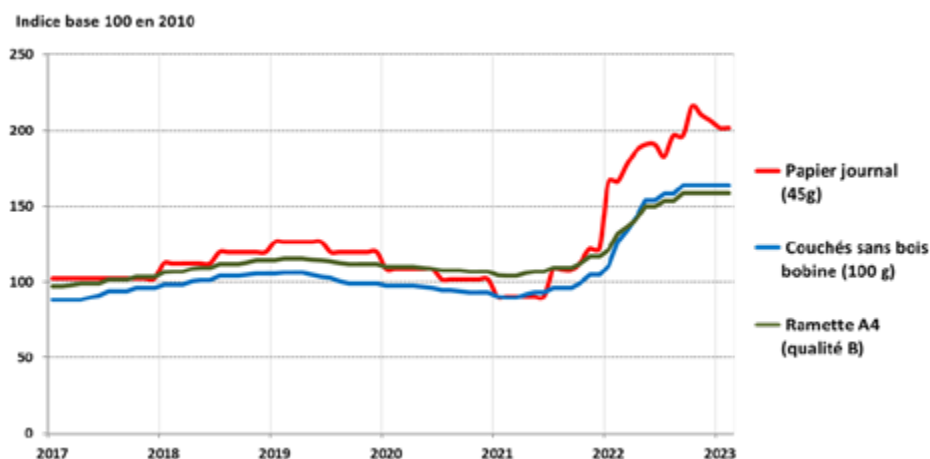
Dans ce contexte, après une hausse soutenue durant la 1<sup>ère</sup> moitié de l'année, les prix des papiers d'impression-écriture couchés et non couchés commencent à se stabiliser au début du quatrième trimestre 2022. Après avoir atteint un point haut en octobre 2022, les prix du papier journal reculent jusqu'à la fin de l'année et se stabilisent sur le début de 2023. En moyenne, selon les sortes, les hausses des prix des papiers graphiques en 2022, par rapport à 2021, ont été comprises entre 40 et 90 %.

Le début de l'année 2023 est marqué par un recul important de la demande et un manque de visibilité du fait d'un déstockage important. Le déstockage pourrait arriver à son terme en avril, date à laquelle l'état réel de la demande de papier sera plus facile à évaluer.

Fig.15

## Évolution, en France, des prix des papiers à usages graphiques

Source : RISI





## Des dynamiques cependant variables selon les sortes de papiers graphiques

La consommation des papiers de presse a continué à décroître en 2022, et ce pour deux raisons. D'une part, le volume de la presse diffusée (print + numérique) a fortement baissé (-10 %) par rapport à 2021. D'autre part, l'analyse des modes de diffusion met en évidence que la presse imprimée poursuit son recul au profit des versions numériques, qui ont progressé de 1 % en 2022, après plus de 20 % en 2021.

Ainsi, la presse quotidienne régionale et la presse quotidienne du 7<sup>ème</sup> jour (qui représentent presque la moitié du volume de diffusion), ont toutes les deux enregistré en 2022 une baisse de leur tirage, ceci en raison des changements d'usages. De plus, les hausses de prix du papier journal ont conduit les éditeurs à réduire leur consommation (baisse de la pagination, du volume des encarts, etc.). Le segment de la publicité (imprimés, catalogues...) est pour sa part marqué par un net ralentissement.



La hausse des prix du papier a eu un effet de contraction de la demande des annonceurs (une approche « par budget » conduit en effet, pour respecter un montant donné, à réduire le tirage et/ou la pagination d'un document). Dans le même temps, plusieurs acteurs de la grande distribution et du commerce ont commencé à réduire la diffusion des prospectus ou des catalogues. Malgré une baisse des prix fin 2022, les campagnes publicitaires à l'approche des vacances de Noël n'ont pas donné l'impulsion saisonnière habituelle à la demande.

La consommation de papiers bureautiques, même si elle est tendanciellement en recul, se maintient à des niveaux conformes aux attentes. La poursuite du télétravail a certes eu un effet de contraction de la demande. A cela s'est ajoutée la poursuite de la mise en place par les entreprises et les administrations d'outils et procédures numériques (transmissions de factures, bons de commandes...), ou encore la suppression des imprimantes individuelles dans les bureaux. En même temps, les grandes entreprises françaises ont mis en place des politiques RSE importantes ayant comme but de consommer « moins mais mieux », en faisant attention aux provenances et en privilégiant le papier d'origine française.

Après une année 2021 record et dans un contexte de consommation morose, le marché du livre résiste bien. Si l'activité est en repli par rapport à 2021, elle reste supérieure à celle de la période avant COVID 19. Le segment de la littérature générale, ainsi que celui des BD/Manga restent les moteurs du secteur de l'édition.

Enfin, sur le segment des papiers utilisés pour l'édition des tickets de caisse et des reçus de carte bancaire, la consommation est demeurée stable entre 2021 et 2022, ceci en dépit des incitations mises en place par un nombre croissant d'enseignes pour limiter ces impressions. Cette situation de stabilité de la demande s'explique par le besoin qu'ont les consommateurs, en période de forte inflation, de vérifier la concordance entre les prix affichés en rayon et ceux portés à leur débit.

Une autre raison à ces niveaux de consommation inchangés tient sans doute à ce qu'en période de hausse des prix les consommateurs achètent moins d'articles lors de chaque passage dans un point de vente, tout en y allant plus régulièrement, ce qui *in fine* soutient la consommation de ces papiers thermiques. Enfin, la généralisation du paiement sans contact, et l'abaissement des seuils

de règlement, conduisent à augmenter les situations de remise de reçus.

Concernant 2023, la modification de la réglementation relative à l'édition des tickets de caisse va vraisemblablement conduire à une baisse des impressions (avec corrélativement, une hausse de l'impact lié à l'envoi sous format électronique des tickets). La généralisation des applications installées sur des smartphones, et permettant aux consommateurs d'obtenir des avantages commerciaux (points de fidélité, etc.) conduira également à tendanciellement réduire la consommation de ces papiers.

## 2.3. Papiers d'hygiène

En Europe, la demande en papiers d'hygiène se situe en 2022 au-dessus du niveau de 2021. Ce mouvement s'inscrit dans la poursuite de 2020, lorsque l'épidémie de COVID 19 avait affirmé l'importance des papiers d'hygiène pour les consommateurs, surtout en ce qui concerne les articles d'essuyage. A cela s'est ajouté, sur le segment du hors-foyer, la reprise du secteur hôtellerie-restauration, qui a dynamisé la consommation des papiers d'hygiène en 2022.

La production européenne des papiers d'hygiène a augmenté de +2,2 % par rapport à 2021 approchant les niveaux enregistrés durant l'épidémie de COVID 19. La même évolution a été observée en France en 2022, la production dépassant même le niveau de 2020, grâce à l'entrée en pleine production d'une nouvelle capacité installée deux ans auparavant.

Pour 2023, les perspectives de consommation demeurent bonnes. Dans un contexte de forte inflation, l'attention que portent les consommateurs à leur pouvoir d'achat conduira sans doute à un regain de demande pour les produits (entrée de gamme...) permettant de réaliser des économies.

Une attention particulière devra être portée sur l'équilibre entre l'offre et la demande, car plusieurs nouvelles capacités sont attendues en Europe d'ici 2025.

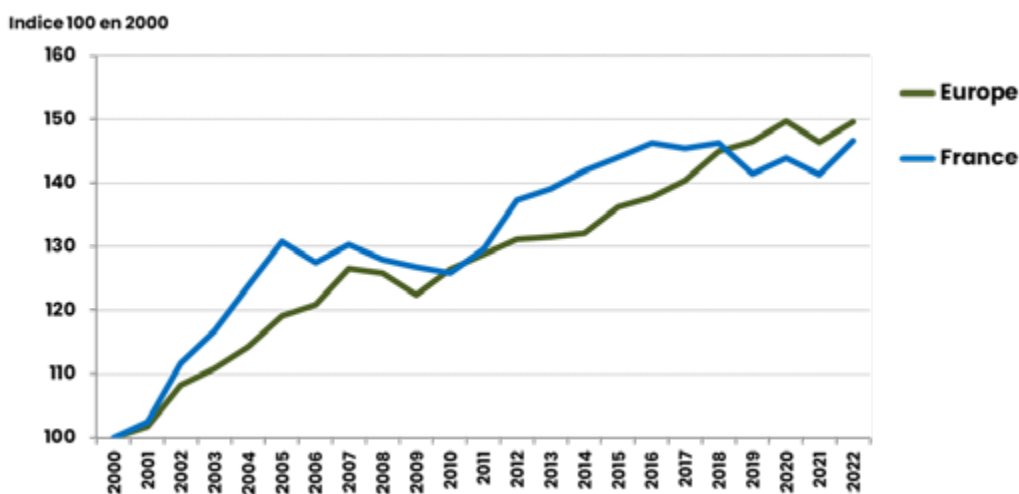


Fig. 16

Évolution de la production de papiers d'hygiène en France et en Europe

Source : CEPI

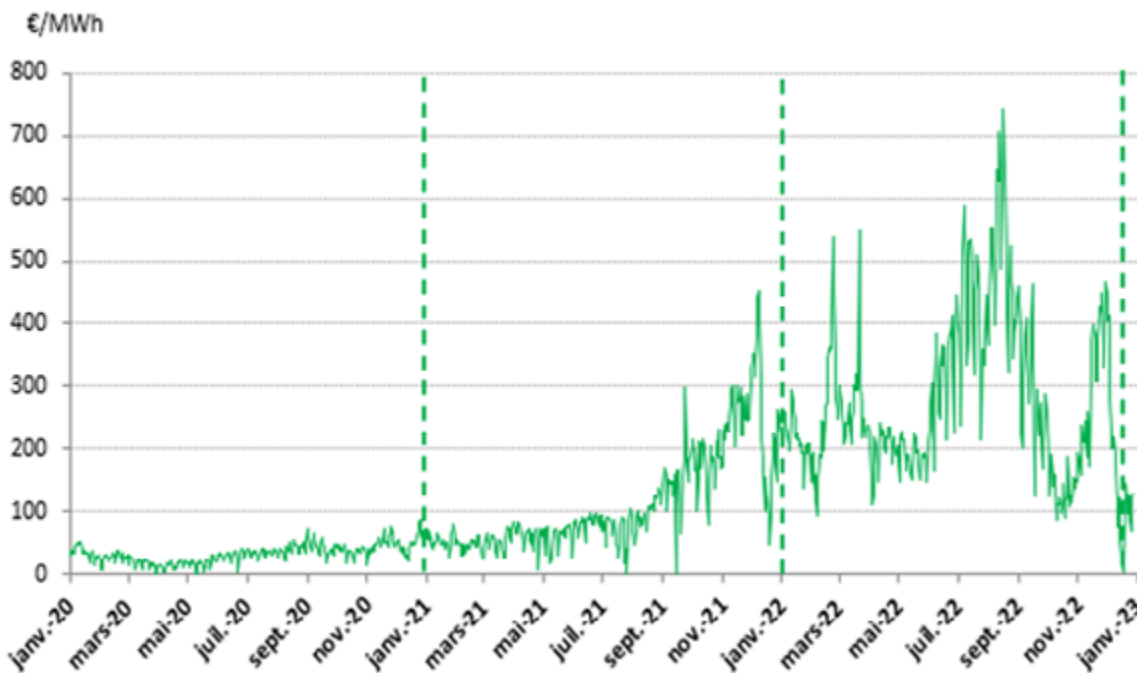
# 3

## La hausse vertigineuse des prix de l'énergie a fortement impacté les coûts de production des entreprises papetières

### 3.1. La baisse des approvisionnements en gaz russe a engendré hausse des cours et volatilité

Au cours de l'année 2022, les tensions géopolitiques liées à la guerre en Ukraine ont conduit à une forte réduction des livraisons de gaz russe, ce qui a entraîné des hausses sensibles des prix de cette énergie et une forte volatilité.

Le prix « spot » sur les marchés de gros, en moyenne annuelle, a en effet atteint 96,8 €/MWh PCS, à comparer à 46 €/MWh PCS en 2021, soit une augmentation de près de 100 %. Deux pics de prix dépassant 225 €/MWh ont même été constatés le 7 mars (peu après l'invasion de l'Ukraine par la Russie), et le 29 août (avant l'annonce de la fermeture du gazoduc Nord Stream 1 reliant directement la Russie à l'Allemagne), signes d'une très forte tension sur les marchés du gaz en Europe.



Source : GRTgaz

Prix spot journalier du gaz en France (€/MWh)

Fig. 17

Grâce à ses terminaux méthaniers, la France est devenue un point d'entrée majeur des importations de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) en Europe, ce qui lui a permis de compenser en grande partie la baisse des livraisons de gaz russe.

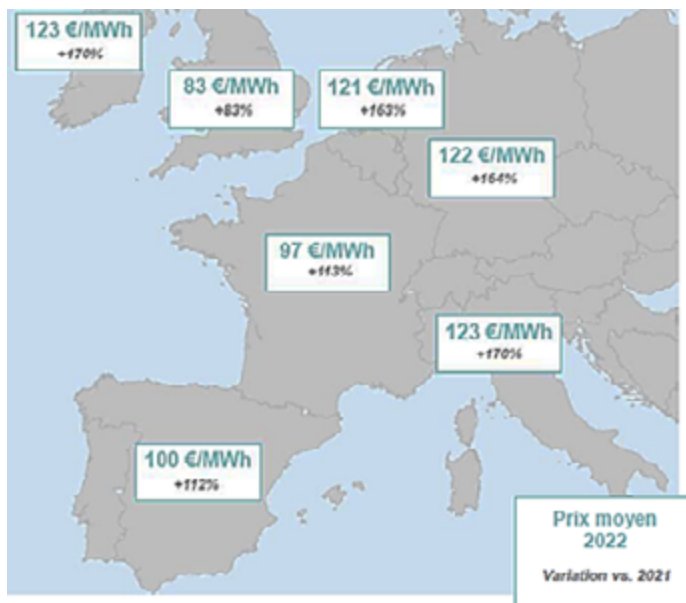
Cette possibilité d'importations massives (elles ont doublé entre 2021 et 2022) a eu pour effet de rendre le prix du gaz en France plus compétitif que sur les autres places de marché en Europe (avec un écart de l'ordre de 25 €/MWh par rapport au prix spot allemand ou italien).

**Fig. 18**

### Comparaison des prix marché du gaz « spot » en Europe

Source : GRTgaz

Les hausses de ces importations (en France mais aussi dans d'autres pays européens), combinées à un hiver relativement doux, ont évité que ne soient activés par les pouvoirs publics des mécanismes de rationnement ou de délestage.



## 3.2. Une situation exceptionnelle sur le marché de l'électricité

En 2022, les marchés de gros de l'électricité ont fortement augmenté en raison de la faible disponibilité du parc nucléaire, de la sécheresse limitant la production hydraulique, de prix de l'électricité corrélés à ceux du gaz et de la hausse des cours des quotas de CO<sub>2</sub>.

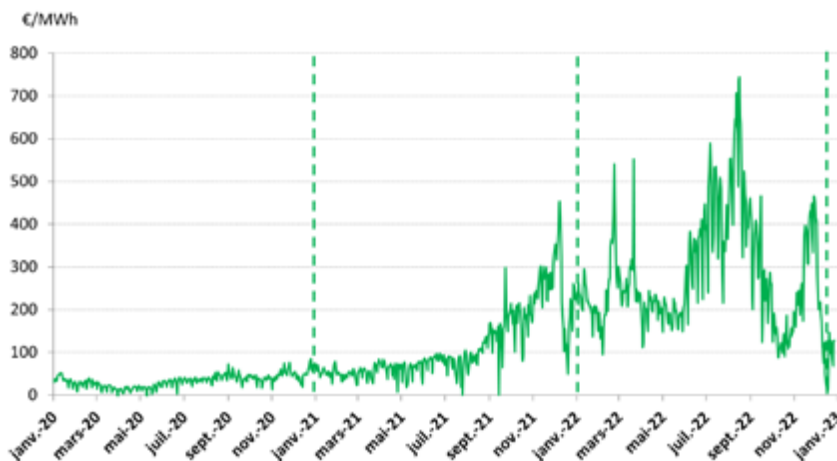
Sur l'ensemble de l'année 2022, le prix spot s'établit en moyenne à 276 €/MWh contre 109 €/MWh en 2021, soit une augmentation de plus de 150 %.

Au cours des mois de juillet et août, les prix moyens spot de l'électricité ont atteint des niveaux de prix astronomiques, de plus de 450 €/MWh. Cette situation exceptionnelle s'explique par la forte indisponibilité du parc nucléaire pendant l'été (avec une puissance en fonctionnement de moins de 50 % de la puissance maximale), notamment en raison de travaux de maintenance réalisés sur plusieurs tranches, et d'arrêts pour mener à bien des réparations de circuits affectés par la corrosion sous contrainte. A partir du mois de septembre, la remise en service progressive des réacteurs nucléaires, et la baisse des consommations électriques, ont permis d'atténuer les tensions sur le réseau électrique. Cette évolution s'est traduite par une baisse des prix, retrouvant un niveau moyen voisin de 250 €/MWh sur les 4 derniers mois.

**Fig. 19**

### Prix spot journalier « baseload » de l'électricité en France

Source : Epex



Ces hausses de prix sans précédent ont mis en évidence les limites du fonctionnement du marché de l'électricité. Dès le mois de septembre, le gestionnaire du réseau de transport (RTE) signalait une forte décorrélation entre les prix sur les marchés à terme (« futurs ») et le prix normalement attendu selon les prévisions de l'équilibre offre/demande. Cet écart a conduit à faire porter aux consommateurs d'électricité des primes de risques excessives sur les marchés « futurs » au regard du risque réel de défaillance du réseau.

Cette tendance à la hausse des prix de l'électricité a été observée dans l'ensemble des pays européens. La répercussion de la hausse des prix du gaz dans les prix de l'électricité a cependant été variable selon la nature des moyens de production marginaux sollicités, dans les différents pays européens. Du fait de la très faible disponibilité du parc nucléaire, la France est l'un des pays où la hausse des prix de marché a été la plus marquée. Le prix moyen spot d'électricité en France a ainsi été plus élevé qu'en Allemagne, avec un écart de l'ordre de 40 €/MWh. L'Espagne, qui s'est complètement découplée des autres places de marché dès le 15 juin (lorsqu'elle a été autorisée par la Commission européenne à mettre en œuvre un dispositif de plafonnement des prix du gaz dédié à la production d'électricité), a également bénéficié de coûts de l'électricité plus compétitifs.

### 3.3. Marché du quota de carbone

Sur l'ensemble de l'année 2022, le prix des quotas de CO<sub>2</sub> s'est établi à 81 €/t (à comparer à 54 €/t en 2021), soit un niveau de prix 1,5 fois plus élevé que celui de 2021.

Cette évolution des prix de quotas à la hausse a notamment été soutenue par les acteurs de marchés qui anticipent un accord portant sur la révision de la Directive européenne relative au système d'échange de quotas (ETS).

Selon cette proposition, les secteurs industriels les plus émetteurs devront réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 62 % en 2030 par rapport à 2005 (contre 43 % avec la législation actuelle). Pour répondre à cet objectif, la Commission européenne souhaite instaurer de nouvelles modalités (notamment la baisse accélérée du plafond des émissions) permettant d'assurer une hausse du prix du CO<sub>2</sub>, avec un objectif de plus de 100 €/t dès 2023.



Fig. 20

Prix spot des quotas de carbone en Europe (€/t CO<sub>2</sub>)

Source : Epex

### 3.4. Conséquences sur l'industrie papetière et perspectives pour 2023

Cette explosion des prix du gaz et de l'électricité a induit de fortes augmentations des coûts de production en 2022, car l'industrie papetière est grande consommatrice d'énergie, avec une consommation de ces deux énergies de plus de 8 TWh et 6,5 TWh respectivement. Même si les situations sont différentes selon les sites, la part de l'achat d'énergie dans les coûts de revient est de l'ordre de 10 à 30 % (soit bien au-dessus du seuil de 3 % du chiffre d'affaires, seuil qui conduit à ce qu'une entreprise soit reconnue comme intensive en énergie).

Dans ce contexte inflationniste, le dispositif de l'ARENH a continué de jouer son rôle d'amortisseur des prix de marché, en garantissant aux entreprises papetières un accès à de l'électricité nucléaire au tarif régulé (42 €/MWh). Pour 2022, à titre exceptionnel, le Gouvernement a augmenté le plafond d'allocation de volumes ARENH de 100 à 120 TWh. Cette disposition a permis d'accroître la quote-part des volumes ARENH dans les approvisionnements à plus de 75 %, réduisant ainsi l'exposition aux prix de marché.

Il convient également de noter que près de 62 % de la chaleur utilisée par l'industrie papetière est produite à partir de biomasse (liqueur noire, broyat de déchets bois...). Cette moyenne masque des situations différentes, de sorte que l'exposition des entreprises au prix du gaz varie dans de grandes proportions, selon la part de la biomasse.

Au plus fort de la crise, quand il ne leur était plus possible de répercuter les surcoûts dus à la hausse des prix du gaz et/ou de l'électricité, quelques entreprises papetières françaises ont dû réduire leur production, voire l'arrêter, ceci pour limiter les pertes de production.

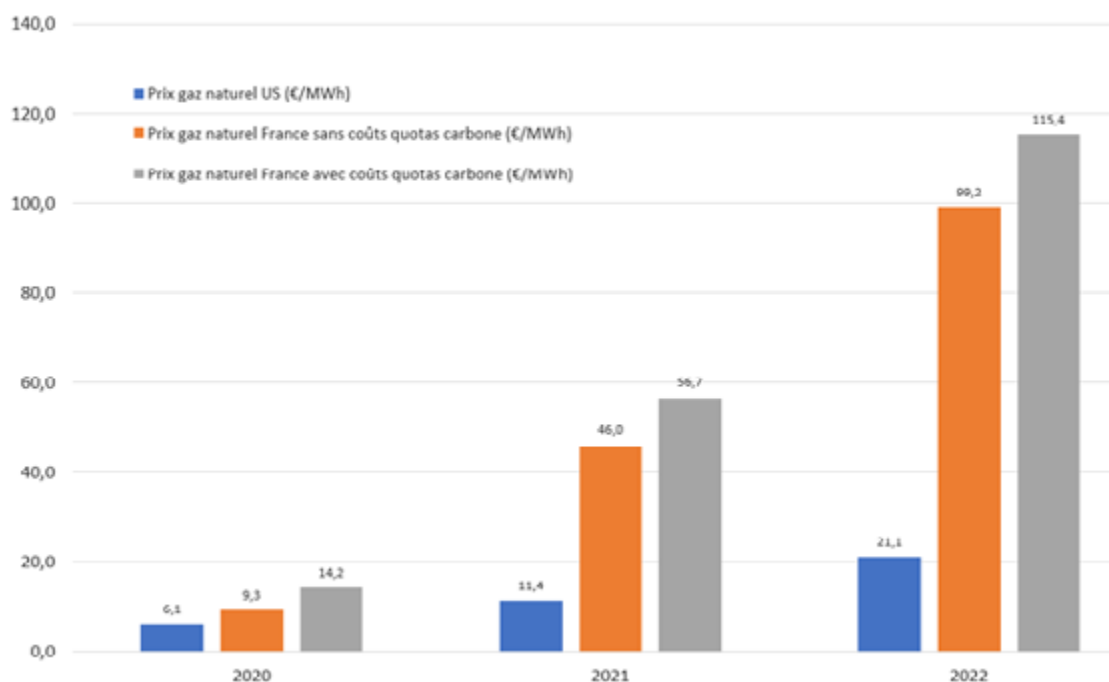


Pour 2023, les perspectives sur les prix de marché de l'énergie restent incertaines (malgré une détente observée en début d'année, notamment liée à une baisse des consommations industrielles), en raison du manque de visibilité sur la reprise économique en Chine, influant fortement sur l'équilibre offre/demande en gaz naturel liquéfié.

Le recours massif au gaz naturel liquéfié en Europe (plus cher que le gaz russe livré par gazoduc) et le fonctionnement du marché fixant un prix de l'électricité corrélé au coût de production de la centrale de production fonctionnant au gaz (dite « marginale »), induisent un déficit de compétitivité de la production manufacturière par rapport aux autres régions du monde.

Cet écart apparaît dans le graphe de la figure 21, qui met en évidence que le prix du gaz a certes augmenté aux Etats-Unis entre 2020 et 2022, mais dans une proportion très inférieure à ce qui est observé en France (et en Europe). En ordre de grandeur, le coût du gaz a en effet été multiplié par 3 aux Etats-Unis, alors que le facteur multiplicatif est de près de 10 en France. Notons également que

la hausse des cours des quotas de CO<sub>2</sub> a accentué cet écart. Alors qu'en 2020 les quotas renchérisaient le MWh de gaz de 5 €, ce surcoût est passé à plus de 16 €/MWh en 2022. En d'autres termes, les dispositifs communautaires conduisent à alourdir le coût d'une énergie déjà devenue extrêmement onéreuse.



Source : COPACEL

Comparaison du prix du gaz naturel sur le marché de gros en France et aux Etats-Unis (€/MWh)

Fig. 21

Ce déficit de compétitivité pourrait s'aggraver par rapport aux Etats Unis, par la mise en œuvre de la loi américaine (dite Inflation Reduction Act) prévoyant de consacrer 370 milliards de dollars de subventions à la production d'énergies renouvelables et au financement d'allègements fiscaux destinés à la production industrielle « verte ».

Dans ce contexte, il est essentiel que la Commission européenne propose des mesures rétablissant la compétitivité de l'industrie. Une réforme du fonctionnement du marché de l'électricité, garantissant aux consommateurs industriels un accès à de l'électricité compétitive et décarbonée sur le moyen/ long terme permettrait d'y répondre.



# 4

## Les tensions sur les matières premières n'ont pas conduit à des arrêts de production, mais ont pesé sur les coûts de revient

La hausse des prix de l'énergie a eu de nombreux effets en cascade, et des répercussions sur différentes matières premières utilisées par l'industrie papetière.

Un premier effet notable a été la généralisation de la hausse des prix des produits chimiques, combinée parfois à des difficultés d'approvisionnement. Ainsi, les prix des produits chimiques ont augmenté de 37 % en moyenne en 2022 (par rapport à 2021).

D'autres molécules, pour des raisons pas uniquement liées aux coûts de l'énergie, se sont également fortement enchéries. Déjà en hausse en 2021, les prix des produits amyliques s'envolent en 2022 (+44 % en moyenne par rapport à 2021). Ces niveaux de prix inédits sont l'effet de divers chocs sur l'offre et de la hausse des coûts de production. Ainsi, la baisse de la production nationale de céréales et pommes de terre en 2022 a-t-elle été amplifiée par le déclenchement du conflit en Ukraine, conflit qui a provoqué une envolée sans précédent des prix des céréales et des oléagineux.

Mais au-delà des produits chimiques et de l'amidon, la troisième crise à laquelle a dû faire face l'industrie papetière a été celle des matières premières fibreuses (bois, pâte de cellulose, « vieux papiers »). Les conditions d'approvisionnements ont conduit à des tensions fortes, à des hausses significatives des coûts d'achat, mais heureusement pas à des ruptures d'approvisionnement (même si des difficultés locales sur les livraisons de bois de trituration ont ralenti les cadences de production).

### 4.1. L'explosion de la demande en bois énergie a mis sous tension et renchéri les approvisionnements en bois de trituration

Le tonnage de bois livré aux usines de pâte s'est élevé en 2021 à 6 Mt, soit une baisse de 1 % par rapport aux réceptions de 2021.

Ce faible écart entre 2021 et 2022 traduit le fait que les réceptions de bois de trituration destinés à la production de pâte sont sensiblement stables depuis 10 ans. Les fluctuations d'une année sur l'autre sont le résultat de ralentissements en cas de difficultés d'approvisionnement en bois ou d'aléas techniques (hors périodes d'arrêts techniques, une usine de pâte est conçue pour fonctionner de manière continue).

Les réceptions ont été constituées de 4,4 Mt de rondins et 1,6 Mt de Produits Connexes de Scieries (PCS). Année après année, la part des rondins augmente, ceci afin de compenser une baisse de l'offre de Produits Connexes de Scieries, utilisés de manière croissante pour la production d'énergie (la part des PCS a perdu 3 points en un an, passant de 29,7 % en 2021 à 26,5 % en 2022).

Depuis le milieu de l'année 2021, les usines productrices de pâte ont fait face à des difficultés croissantes pour s'approvisionner en bois (rondins et Produits Connexes de Scierie) et l'activité de



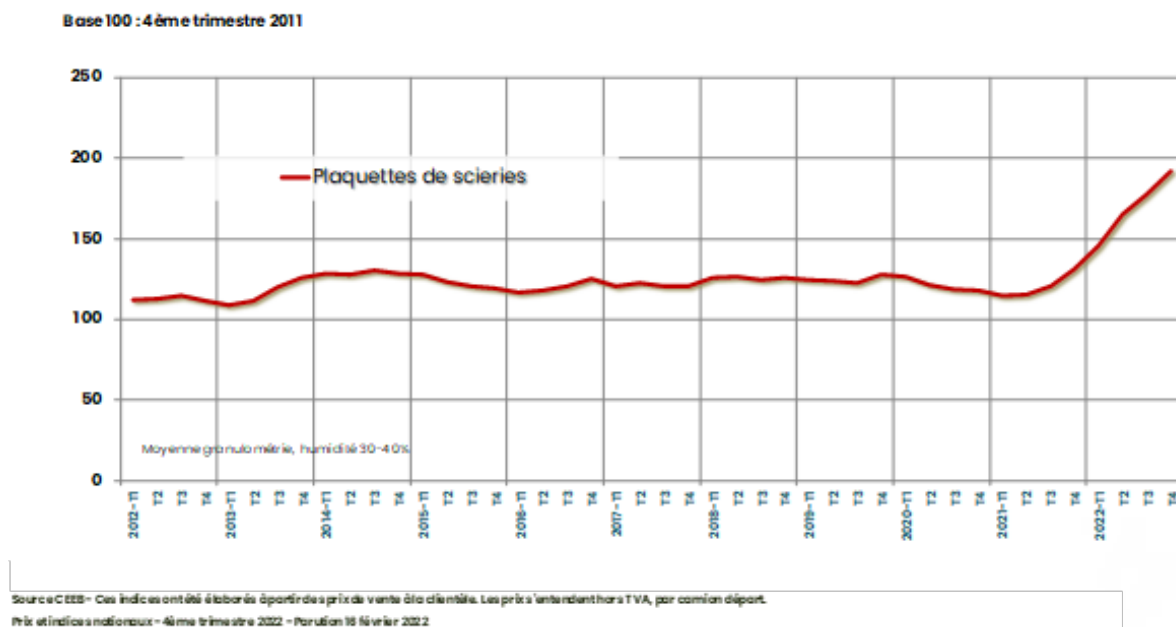
certaines a même dû être réduite en raison d'approvisionnements en bois insuffisants.

Ces difficultés se traduisent par une réduction des stocks dans les parcs à bois, ainsi que par une hausse du prix des matières premières ligneuses. Sur la moyenne des 9 premiers mois de 2022 (par rapport à la période correspondante de 2021), les prix des rondins se sont ainsi enchéris de 20 %. Le prix des PCS, pour sa part, a bondi de 41 % (voir figure 22 ci-dessous).

Source : COPACEL

## Évolution des prix des plaquettes de scieries

Fig. 22



La situation est telle que, afin d'éviter un arrêt pour manque de bois (l'arrêt et le redémarrage d'usines à feu continu sont des processus longs et complexes), des entreprises ont eu recours à des achats de bois très éloignés de leurs zones d'approvisionnements usuels (Ecosse, pays baltes).

### La hausse des prix de l'énergie a exacerbé la concurrence entre le bois de trituration et le bois énergie.

Durant une large partie de 2022, une activité économique soutenue (prolongeant la reprise de 2021) s'est matérialisée par un niveau d'activité élevé de toutes les industries utilisatrices de bois (scieries résineuses et feuillues ; panneaux de process ; pâte à papier). Cette demande élevée, émanant d'entreprises nationales, mais également d'acheteurs étrangers, a conduit à ce que tous ces secteurs aient des demandes fortes de bois ronds. A partir du dernier trimestre, le ralentissement de l'activité économique a entraîné une détente sur les marchés des bois ronds.

Cette détente ne concerne toutefois pas les marchés des bois destinés à l'énergie (bois bûche, plaquettes forestières, granulés de bois), car la demande pour ces produits (et tout spécialement pour les granulés) est restée très soutenue tout au long de l'année.

Cette demande très forte est le contrecoup de la hausse considérable des prix du gaz et de l'électricité. Les ménages équipés de dispositifs de production de chaleur à partir de biomasse ligneuse (poêles ou chaudières à granulés, inserts...) ainsi que les équipements de plus forte puissance (chaufferies collectives, chaudières industrielles) ont en effet davantage eu recours à ces modes de production de chaleur. Ce surcroît de demandes a eu comme effet de créer des tensions sur toutes les matières premières (Produits Connexes de Scierie...) pouvant être utilisées soit pour la production de pâte, soit pour la production d'énergie.

Cet « assèchement » du gisement des Produits Connexes de Scierie est préjudiciable à certaines usines de pâtes, qui ont besoin d'incorporer des fibres provenant de la périphérie des arbres (les fibres de périphérie sont davantage présentes dans les PCS que les rondins de trituration). Par ailleurs, certaines entreprises ont des capacités limitées de réception de rondins, ce qui là encore rend problématique la diminution de l'offre de PCS.

Ce mécanisme bénéficie d'autres moteurs, que sont les aides diverses apportées lors de l'achat de ces matériels, ainsi que l'extinction de la vente des chaudières au fioul en juillet 2022. Cette exacerbation des conflits d'usage amène, dans certains cas, les usines de pâte à s'approvisionner à partir de rondins (bois de canter) aptes à produire des sciages.

### **La mobilisation du bois a été contrainte par différents facteurs.**

Outre la concurrence avec le bois énergie, différents éléments notables ont perturbé les approvisionnements des usines.

La hausse des prix des bois ronds n'a que faiblement permis une augmentation des volumes mis sur le marché, ce qui, une fois encore, illustre le caractère très inélastique de l'offre de bois.

Les incendies qui ont frappé plusieurs régions françaises cet été, au premier rang desquelles figure le massif des Landes, ont également perturbé les approvisionnements, non seulement dans les parcelles sinistrées, mais également dans une large part du massif. La sécheresse et le risque d'incendie a en effet limité fortement l'accès au massif des Landes de Gascogne pendant près de deux mois, interdisant toute opération de récolte de bois. Les bois incendiés par des feux «passants» ont toutefois pu être valorisés dans des unités de pâte.

De manière positive, toutefois, dans le massif des Landes de Gascogne, l'arrivée à maturité des premières éclaircies des reboisements postérieurs aux tempêtes permettra une augmentation de la récolte des petits bois. Ces récoltes, qui nécessiteront l'emploi de matériels adaptés, n'ont cependant pas encore débuté.

Par ailleurs, outre l'absence d'augmentation des mises en marché signalées ci-dessus, la saturation des moyens d'exploitation et de transport a freiné les approvisionnements en bois. Enfin, signalons que le maillon du transport a été fortement sous tension, et que la hausse des prix du gasoil a affecté les coûts du bois livré aux usines de pâte.

## **4.2. Un marché de la pâte à papier sous tension et marqué par des niveaux de prix records**

Le marché européen de la pâte à papier est resté tendu pendant les deux premiers tiers de l'année 2022, ce qui a eu pour conséquence une envolée des cours à des niveaux historiquement hauts.

Cette situation, qui s'est infléchie durant le dernier tiers de l'année 2022, est le résultat d'évolutions concernant à la fois la demande et l'offre de pâte. Le caractère très mondialisé de ce marché impose de l'analyser à l'échelle mondiale, avant de considérer la situation française.



La hausse de 2,3 % en 2022 de demande mondiale de pâte traduit une évolution qui se démarque de la tendance observée ces 25 dernières années. Alors que, depuis 1996, c'est la demande chinoise qui tire la consommation mondiale, l'année 2022 (tout comme 2021) se démarque par un schéma

très différent. Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, en raison du ralentissement de l'économie liée à la politique « zéro-covid », la demande chinoise est en effet en baisse, alors que celle des autres régions du monde, y compris l'Europe, est en croissance. Malgré ce recul, la Chine demeure le premier consommateur mondial de pâte marchande, avec 35 % de la demande globale.

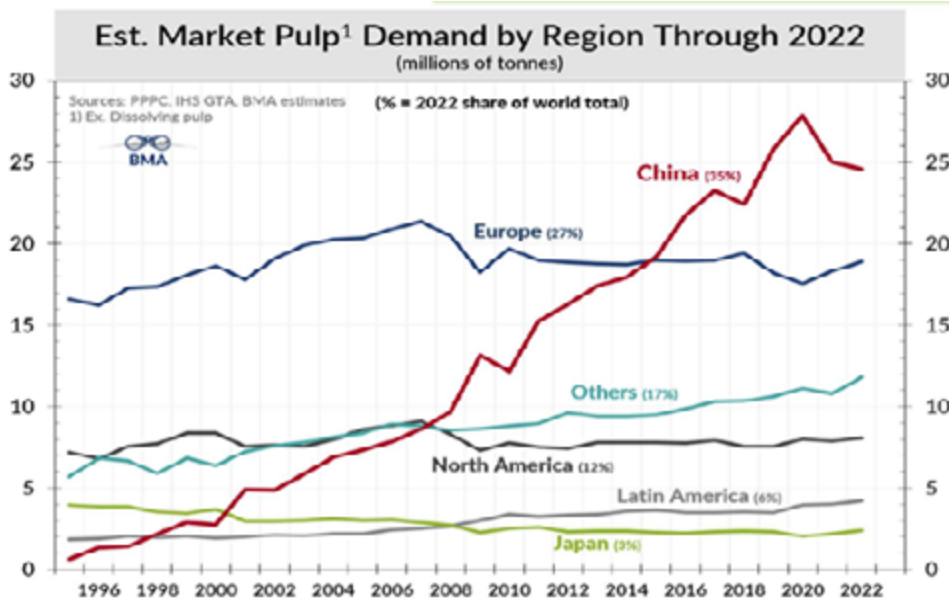


Fig. 23

Consommation de pâte marchande par grandes régions du monde (en kt)

Sources : PPPC, IHS GTA, BMA estimates

En Europe, la demande de pâte a été soutenue durant la majeure partie de l'année 2022, ceci afin de satisfaire des productions élevées de nombreuses sortes de papiers et cartons. Le niveau élevé de la demande concernait aussi bien les pâtes de fibres courtes (provenant de feuillus) que de fibres longues (issues des résineux). Par ailleurs, l'arrêt des exportations de pâte de bouleau par la Russie (lié aux sanctions mises en place contre ce pays) a eu pour conséquence un report des acheteurs vers d'autres pâtes de fibres courtes, ce qui a accentué la pression sur les marchés de l'Eucalyptus. Fin 2022, toutefois, le ralentissement de la production papetière a eu comme conséquence une diminution de la demande de pâte.

Dans ce contexte, l'offre mondiale de pâte a peine à répondre à la demande, ceci pour plusieurs raisons. Plusieurs unités de pâtes ont réduit leur production pour des raisons techniques (incidents, arrêts pour maintenance) ou par manque de matière première ligneuse. A cela s'est ajouté, en Europe, l'impact d'une grève particulièrement longue (janvier à avril 2022) au sein des usines de pâte du groupe UPM.

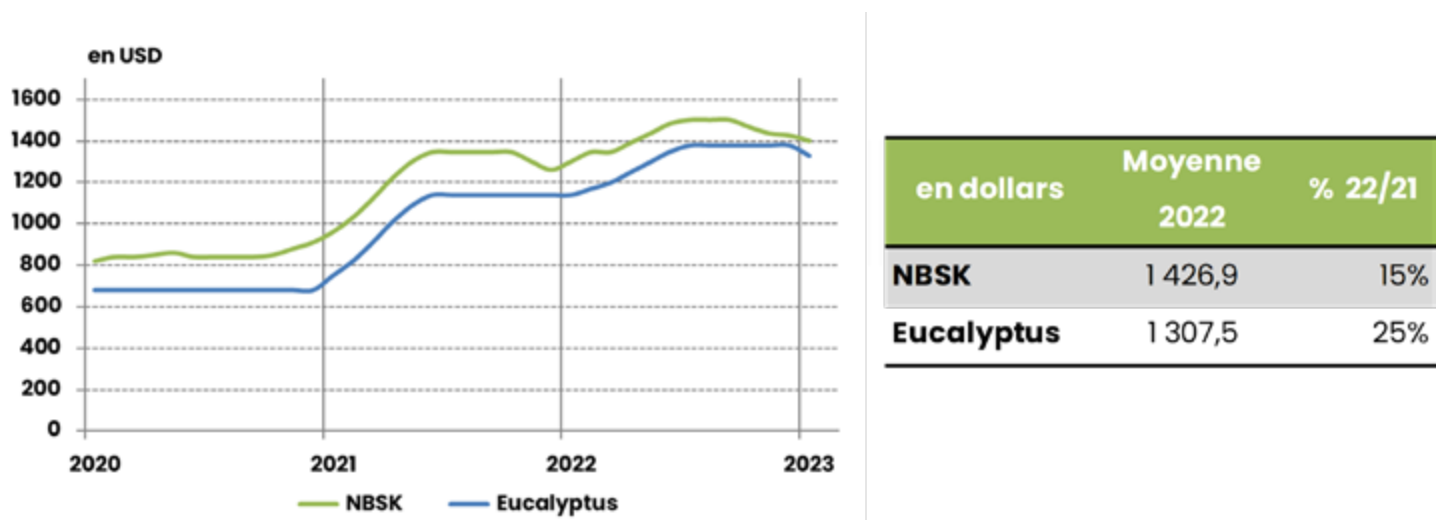
A la limitation de l'offre provenant des unités de pâte se sont ajoutées les difficultés causées par le transport maritime international et le transport routier de marchandises. Les retards à répétition des navires et leur faible disponibilité (consécutifs à la congestion dans les ports chinois), ainsi que l'envolée sans précédent des prix de ce mode de transport, ont conduit à une désorganisation profonde des chaînes logistiques. Cela a eu comme conséquence de réduire de manière substantielle la fluidité des échanges internationaux de pâte, et de ségréguer les grandes régions du monde (on a pu ainsi observer une certaine déconnexion entre les cours asiatiques et ceux pratiqués en Europe). A l'échelle de l'Europe, la pénurie de chauffeurs ukrainiens et biélorusses, après le début du conflit russo-ukrainien, a exacerbé la tension sur un marché du transport routier déjà structurellement en tension.



Dans ces conditions de marché, les cours des principales sortes de pâtes ont poursuivi leur hausse durant tout le 1<sup>er</sup> semestre de 2022, pour atteindre des niveaux historiques. Après une stabilisation au cours de l'été, les cours de la pâte de résineux ont commencé à refluer au début du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022, dans un contexte de hausse des stocks, de baisse de la demande pour plusieurs familles de produits, et d'une amélioration de la disponibilité de la pâte. Ce mouvement, commencé sur la fibre longue, s'est observé avec un décalage de quelques mois sur la fibre courte.

Sur l'année, les cours de la fibre d'Eucalyptus, tout comme ceux de la pâte de fibres longues (NBSK), ont été en moyenne, en Europe, en 2022 (en USD), supérieurs respectivement de 25 % et 15 % à leur niveau de 2021.

Dans ce contexte, la production française de pâte de cellulose (marchande et intégrée) est inférieure à celle de 2021 (-3,6 %, soit 1,56 Mt). Cette diminution est due en partie aux divers incidents techniques qui ont affecté la production, aux difficultés d'approvisionnement en bois, ainsi qu'à l'arrêt de capacités de production fin 2022 (cessation des réceptions de bois de trituration de l'usine de Norske Skog Golbey).



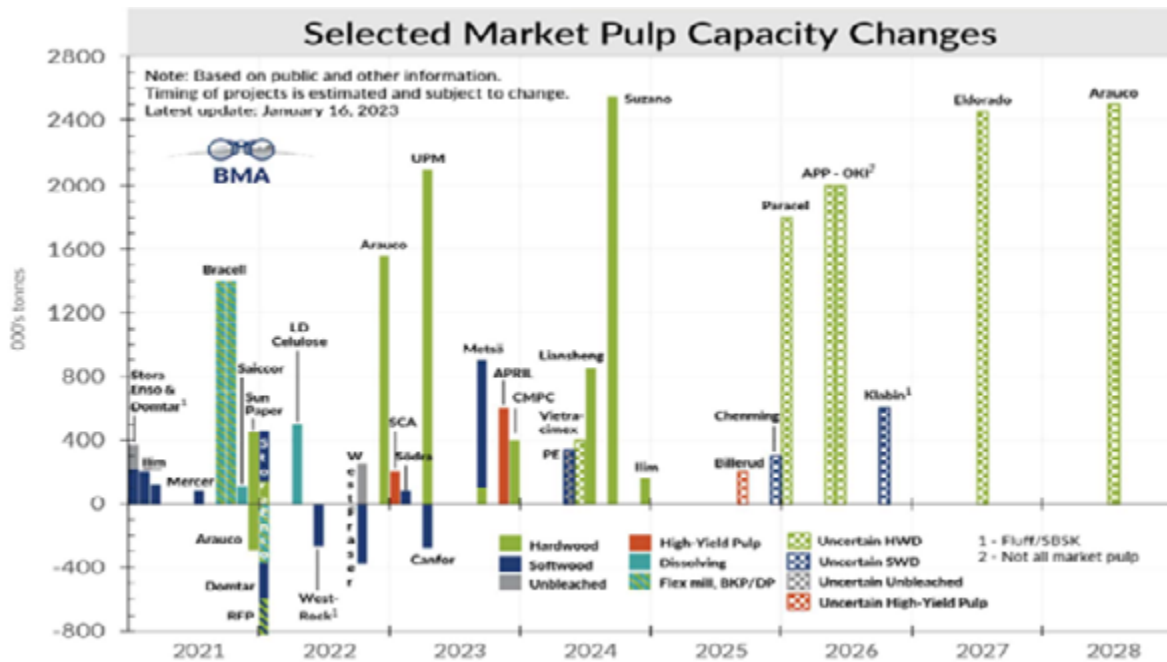
Source : RISI

## Évolution du prix de la pâte NBSK et de la pâte d'eucalyptus (en USD/tonne) en Europe Fig. 24

En 2023, le tassement de la demande de nombreux segments produits papetiers devrait impacter l'équilibre entre l'offre et la demande de pâte.

Cette évolution surviendra dans un contexte stable en 2023 en ce qui concerne l'offre, mais appelé à changer de manière marquée en fin d'année. En effet, en matière de changements de capacités, les points notables ne sont pas tant les quelques fermetures attendues en 2023 (usine CANFOR de Prince Georges au Canada ...) que la montée en puissance de deux importantes unités de pâte de feuillus en Amérique Latine, Arauco/MAPA (Chili) et UPM/Paso de los Toros (Uruguay), dont les impacts sur le marché se feront ressentir fin 2023 et surtout en 2024.

Source : Brian McClay



### 4.3. Montagnes russes sur le marché des Papiers et Cartons à Recycler (PCR)

Le recul de la production papetière en 2022 a eu pour conséquence une diminution de la consommation des « vieux papiers », qui ressort en baisse de 5,1 %, à près de 5 Mt, revenant ainsi au niveau de 2020.

Sur l'ensemble de l'année, cette baisse de la consommation des PCR est le reflet d'une diminution des commandes de produits papetiers au second semestre et d'arrêts techniques ou liés à des sinistres (dont le plus notable est l'incendie ayant contraint une unité de production de carton plat à s'arrêter durant 9 mois).

Une analyse plus fine met cependant en lumière que l'année 2022 est segmentée en trois périodes, reflétant chacune des conditions de marché différentes. En effet, après une phase de tension décroissant progressivement au fil des mois, l'équilibre entre l'offre et la demande a conduit au second semestre à une chute des cours, suivie, en toute fin d'année, de leur stabilisation.

En reprenant ces trois séquences, il apparaît que la première période, en début d'année, s'inscrit dans la continuité de l'année 2021 : la demande européenne et française est dynamique et tire les prix à la hausse. Les expéditions vers le grand export (surtout vers les pays asiatiques) alimentent également ce mouvement haussier, même si des contraintes logistiques (manque de disponibilité et hausse des coûts des containers) entravent pour partie les livraisons hors Europe (et même intra-européennes). Après quelques mois, les tensions de début d'année commencent à se dissiper, et le marché atteint un point haut à des moments différents selon les sortes de PCR. Ainsi, alors que les cours des sortes ordinaires sont stables entre avril et juillet, ceux des sortes blanches (substitués de pâte de bois) continuent à progresser du fait de leur faible disponibilité, et de la forte demande

soutenue par la consommation des papiers d'hygiène hors foyer et le restockage du secteur restauration-hôtellerie à l'approche de la saison touristique.



La deuxième séquence, qui débute au mois d'août, marque un tournant dans l'évolution des prix des PCR, et plus particulièrement des sortes utilisées dans le secteur de l'emballage. Le ralentissement de la demande dans le secteur des papiers pour ondulé, les stocks élevés sur toute la chaîne logistique, les coûts élevés des intrants (énergie, produits chimiques, etc.) entraînent des réductions de production, ce qui réduit la demande de PCR et leurs cours (les prix des cartons ondulés récupérés baissent ainsi d'environ 50 euros par tonne entre juillet et août). Malgré une reprise des exportations hors Europe, les prix des sortes d'emballage ont continué à baisser en septembre et octobre, entraînant avec eux les autres sortes, parfois avec un décalage (comme pour les sortes à désencrer, qui ont bénéficié d'une demande soutenue en Allemagne).

Enfin, dans une troisième séquence, à partir de novembre, commence une phase de stabilisation des prix des PCR qui se poursuit jusque début 2023. Cette stabilisation s'effectue à des niveaux proches des moyennes historiques pour le carton ondulé récupéré (1.05), mais demeure à des valeurs historiquement élevées pour les sortes à désencrer (1.11) et les sortes bureautiques (2.05/2.06).

L'évolution des prix au cours de l'année 2022 (hausse suivie d'un plateau, baisse marquée puis stabilisation) conduit, en moyenne sur l'année, à des coûts d'achat des PCR différents selon les sortes. Le cours des cartons ondulés récupérés (1.05) a ainsi baissé de 12 % en moyenne annuelle (par rapport à 2021). Pour les sortes à désencrer (1.11), majoritairement utilisées dans le secteur des papiers graphiques, dont la décrue est intervenue plus tard et à une moindre vitesse, le cours a augmenté de 90 % en moyenne par rapport à 2021. Même les sortes supérieures, correspondant aux papiers de bureau triés (2.05), qui habituellement ont des cours moins volatiles, ont également été affectées (hausse de 31 % en moyenne en 2022).

Dans ce contexte où les prix d'approvisionnement demeurent à des niveaux élevés, la « facture PCR » représente un montant de l'ordre de 770 millions d'euros pour l'industrie papetière. Légèrement en dessous en 2021, ce chiffre dépasse cependant toujours les records atteints en 2017 et illustre à nouveau, par son importance, la contribution de l'industrie papetière au financement de l'économie circulaire.

En ce qui concerne les perspectives pour 2023, trois éléments principaux doivent être pris en compte. Le premier concerne l'activité économique en France et en Europe. La plupart des instituts de conjoncture, constatant que les risques de récession ne se sont pas matérialisés, envisagent une activité qui devrait être en légère croissance, ce qui générera une activité papetière permettant de répondre à ces besoins, et donc une consommation de PCR reflet de cette activité.

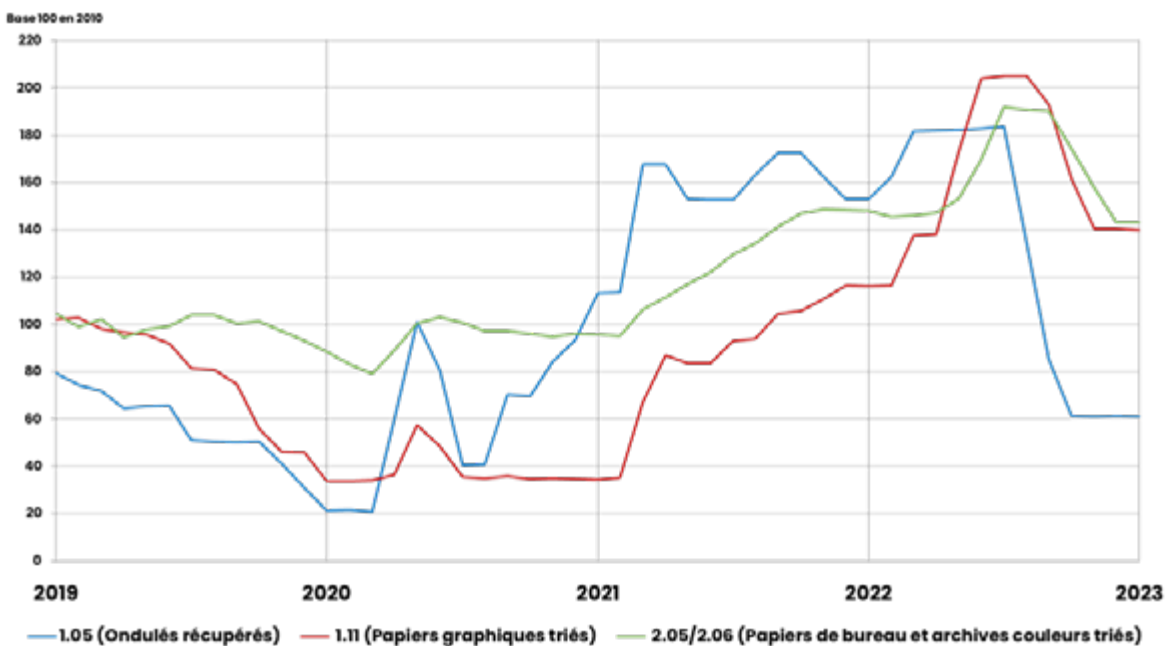
Le deuxième élément notable est la reprise chinoise qui, en fonction de son intensité, pourrait fortement peser sur les marchés.

Enfin, les annonces de démarrage d'unités de production de PPO recyclé en France en 2023 laissent présager un regain de tensions sur le marché des PCR à moyen terme. En effet, si la France a été

ces dernières années structurellement excédentaire dans sa collecte de PCR, les besoins des nouvelles unités dépasseront le million de tonnes et devraient modifier, voire inverser, cette situation pour certaines sortes, et ce alors même que la demande en PCR de nos voisins est appelée à croître également. La relative proximité des nouvelles capacités qui démarreront en France exacerbera les tensions, particulièrement dans la moitié Nord de la France.

Un aspect également important du marché des PCR est leur qualité. Cette qualité est définie au niveau européen par une norme définissant les spécifications techniques (composition, humidité, seuils de présence d'éléments indésirables...). Il est essentiel que les PCR réceptionnés aient la qualité attendue, à la fois d'un point de vue industriel (bon fonctionnement de la production) et environnemental (les éléments indésirables sont des « déchets de déchets » devant être éliminés).

Si la qualité des PCR d'origine industrielle (cartons de transport, chutes d'impression, journaux invendus...) est globalement satisfaisante, celle des PCR d'origine ménagère (notamment les emballages ménagers et les papiers graphiques couverts par la collecte sélective municipale) ne respecte souvent pas les standards définis dans le cadre des filières à Responsabilité Elargie du Producteur. Ce constat est malheureusement confirmé en 2022. Cette année, comme les années précédentes, l'Observatoire de la qualité de Citeo montre une qualité dégradée tout particulièrement pour la qualité 1.11 (nécessaire à la production de papier journal recyclé) avec un taux d'indésirables en moyenne 3 fois supérieur au seuil admis.



Source : COPACEL

Évolution des prix des Papiers et Cartons à Recycler (indices)

Fig. 26

# 5

## Quelles perspectives pour 2023 ?

### Les effets de la polycrise ont-ils été décalés de 2022 à 2023 ?

L'industrie papetière a dû faire face en 2022 à une situation exceptionnelle à de nombreux titres.

La guerre entre la Russie et l'Ukraine a conduit à interdire les exportations vers l'UE des bois russes (5<sup>ème</sup> paquet, adopté le 8 avril 2022) et des produits papetiers (8<sup>ème</sup> paquet, adopté le 6 octobre 2022). Ces sanctions ont eu en France des effets sur certains segments de marchés (pâte de bouleau, papiers pour emballages souples...) mais n'ont pas déstabilisé l'économie papetière.

L'impact le plus important de cette guerre, comme mentionné plus haut, a été le déclenchement d'une crise énergétique, amplifiée par d'autres causes sans rapport avec le conflit (arrêts de centrales nucléaires, fonctionnement du marché de l'électricité...). L'inflation nourrie par cette crise énergétique et par différentes autres causes (reprise forte de l'activité économique dans un contexte post-covid), pas plus que le resserrement des politiques monétaires prises par les banques centrales en réaction à cette inflation, n'ont fait « caler » la croissance, ni la consommation.

Dans ce contexte, l'activité papetière, très bonne au premier semestre, s'est dégradée après la coupure estivale et, en ce début d'année 2023, semble plus atone qu'il y a un an de cela.

L'amplitude de cette diminution des carnets de commandes, même si elle varie selon les sortes, peut s'analyser comme un « coup d'accordéon » lié à des résorptions de stocks au sein des secteurs clients. Toutefois, au-delà de cet effet de court terme, la question qui se pose est de savoir si ce recul de la demande est la manifestation d'une récession à venir de l'économie, envisagée début 2022, et heureusement non constatée. Les produits papetiers sont en effet très dépendants de l'activité économique du pays (et de l'UE, car 55 % de la production est exportée).

Même si des tendances de fond restent porteuses (substitution des emballages en plastique par des produits cellulosiques...), un contexte de récession, qui pourrait être aggravé par des chocs exogènes divers (regain de tension sur les marchés de l'énergie...), pèsera sur les différents moteurs de la consommation papetière (moindre progression du commerce en ligne, réductions des échanges B to B...).

Le maintien à des niveaux élevés des coûts de production conduit également certains secteurs clients à limiter leur demande (recul de la communication imprimée au profit du numérique...). Enfin, des mesures de nature législative (expérimentation en faveur du « oui-pub », impression sur demande des tickets de caisse...) accéléreront le basculement vers le numérique de certains usages.

### Des politiques publiques adaptées doivent viser à ce que la situation économique ne se dégrade pas.

Dans ce contexte où l'économie française doit faire face à un risque de dégradation de la conjoncture, il est nécessaire que les pouvoirs publics puissent mettre en place les mesures permettant d'éviter le creusement d'un différentiel de compétitivité entre la France et les autres pays papetiers (qu'ils soient en Europe ou hors de la zone UE).



Outre des mesures transversales (fiscalité), qui seront nous l'espérons portées par la future loi « industrie verte », plusieurs chantiers prioritaires doivent être ouverts.

Le premier est la question de la sécurité d'approvisionnement et du coût de l'énergie. Il est en particulier nécessaire que soit mise en place une réforme du marché de l'électricité, afin de permettre aux consommateurs industriels français de bénéficier du mix électrique compétitif et décarboné de la France. Cette modification est d'autant plus nécessaire que le dispositif « protecteur » que constitue l'ARENH disparaîtra en 2025.

Le deuxième chantier est la sécurisation des approvisionnements en matières premières. Pour les approvisionnements en bois, l'enjeu principal est que, dans un contexte de renchérissement des combustibles fossiles et d'aides massives en faveur de la décarbonation, la ressource forestière puisse alimenter les différentes filières de valorisation (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie), et ne soit pas absorbée de manière excessive par une valorisation énergétique. Pour la ressource constituée des Papiers et Cartons à Recycler, le défi qui se pose, dès 2023, est de pouvoir satisfaire une demande croissante, consécutive à l'entrée en fonction de nouvelles capacités de production de PPO. L'équilibrage entre l'offre et la demande pourra nécessiter de mettre en place de manière effective le principe de proximité, dont la vocation est de favoriser l'utilisation des « vieux papiers » dans un périmètre proche du point de collecte.

Enfin, une attention particulière devra être portée à la mise en œuvre des directives et règlements résultant du Pacte vert européen de 2019. Parmi ces textes figure la directive sur les quotas de CO<sub>2</sub> (ETS), le règlement visant à lutter contre la déforestation ainsi que celui, à venir, sur les emballages et déchets d'emballages (PPWR).



# Contact presse

---

**Ariane Guillemain - Responsable Communication**


Tel. : 01 53 89 24 11

E-mail : [ariane.guillemain@copacel.fr](mailto:ariane.guillemain@copacel.fr)


COPACEL - SIRET : 784 853 673 00027

Création graphique : Butterfly Communication & Studio Evidence

© Crédits photo : Adrien Daste





 23, rue d'Aumale, 75009 Paris, FRANCE

 01 53 89 24 00

 [contacts@copacel.fr](mailto:contacts@copacel.fr)

 [www.copacel.fr](http://www.copacel.fr)

 Copacel\_

